

Master 1 « Cultures de l'écrit et de l'image »

**La « bibliothèque Mistral » du Museon Arlaten :
description, histoire, usages**

José Ruiz-Funes Torres

Mémoire d'études / septembre 2014
Université Lyon 2 – Enssib

Sous la direction de Raphaël MOUREN et de Dominique VARRY

Table

Introduction	3
I. La « bibliothèque Mistral » du Museon Arlaten : une approche phénoménologique	8
1. Les ressources matérielles	9
1.1 Les notices catalographiques de la « bibliothèque Mistral »	9
1.1.1 Le fichier manuscrit	9
1.1.2 Le catalogue informatique	10
1.2 Les marques apposées sur les ouvrages	12
1.2.1 Cotes	12
1.2.2 Autres inscriptions	14
2. Analyse des données	15
2.1 Dates de constitution de la collection et provenance(s) des documents	15
2.2 Traitement(s) documentaire(s)	18
2.2.1 Étiquetage des exemplaires	18
2.2.2 Dates du traitement	19
2.2.3 Logique du classement actuel	20
2.2.4 Traces d'un classement antérieur	22
II. La « collection Mistral » dans le Museon Arlaten : une approche historique	29
1. Les ressources archivistiques, bibliographiques et autres	29
2. De la fondation du Museon Arlaten à la mort de Mistral (1896-1914)	32
2.1 Constitution de la bibliothèque	33
2.2 Traitement documentaire	38
2.2.1 L'aide de Jules Ronjat	38
2.2.2 L'intervention d'Édouard Aude	39
3. La mort de Mistral et la période Dauphin (1914-1932)	43
4. La période Fernand Benoit (1933-1965) et ses prolongements	45
4.1 Le traitement documentaire	47
4.2 L'ouverture de la bibliothèque à la recherche ?	49
4.3 Acquisitions	51
III. La « bibliothèque Mistral » et ses usages	54
1. La question terminologique	54
2. L'imprimé dans les collections du Museon Arlaten	56
Conclusion. Le rayonnage et la vitrine : sémiophores et expôts	61
Bibliographie	65

INTRODUCTION

Le présent mémoire a pour objet d'étude la « bibliothèque Mistral » du Museon Arlaten d'Arles. Fondée par Frédéric Mistral en 1896 et ouverte au public en 1899, cette institution muséale a été l'un des premiers musées ethnographiques de province, en même temps que la vitrine et le « palais » de ce mouvement de renouveau de la culture provençale qui, lancé par les sept de Font-Ségugne¹ en 1854, reçut le nom de Félibrige².

Conçu par son fondateur comme la matérialisation de ce rêve de renaissance culturelle et linguistique de la Provence dont, en tant que lexicographe et poète³, il fut l'un des principaux inspireurs, ce musée a une longue histoire derrière lui⁴, mais aussi un nouvel avenir plein de promesses devant lui. Entièrement départementalisé en janvier 2000, le Museon Arlaten a fermé ses portes en octobre 2009 pour entreprendre une profonde rénovation architecturale et muséographique qui doit conduire à sa réouverture fin 2017 ou début 2018. Dans le cadre de ces travaux, le musée s'est doté d'un Centre d'études, de recherches et de conservation des œuvres (Cerco) où se poursuivent actuellement l'inventaire et le conditionnement de l'ensemble des collections (35 000 objets, quelque 20 000 imprimés et 60 mètres linéaires d'archives)⁵.

La « bibliothèque Mistral » fait partie du fonds d'imprimés du Museon Arlaten, lequel est constitué d'un peu plus de 19 000 ouvrages, toutes catégories confondues. Hormis les périodiques, la quasi-totalité de ces volumes a été classée, cotée et cataloguée, voire indexée avec plus ou moins de précision.

1. Les poètes en langue provençale Frédéric Mistral, Joseph Roumanille, Théodore Aubanel, Jean Brunet, Paul Giéra, Anselme Mathieu et Alphonse Tavan.

2. Sur les enjeux de ce mouvement, voir Philippe Martel, « Le Félibrige », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, vol. III, n° 2, Paris, Gallimard, 1992, p. 566-611.

3. La bibliographie sur Frédéric Mistral est immense. Pour une approche générale et à la fois critique de son œuvre, voir Robert Lafont, *Mistral ou l'illusion*, Paris, Librairie Plon, 1954, 350 pages. Sur l'importance de la poésie mistralienne, voir l'excellent article de Fausta Garavini, « La pari mistralien », *Romantisme*, 1981, n° 33, p. 59-74.

4. Pour l'histoire du Museon Arlaten, voir Dominique Séréna-Allier, « Un lieu de mémoire : le Museon Arlaten », dans Jean-Maurice Rouquette (dir.), *Arles. Histoire, territoires et cultures*, Paris, Imprimerie nationale éditions, 2008, p. 1131-1140.

5. Pour toutes les informations concernant la rénovation du Museon Arlaten, se reporter sur son site internet <http://www.museonarlaten.fr/museon/CG13/>.

À l'intérieur de ce grand ensemble, on distingue la « bibliothèque moderne » de la « bibliothèque patrimoniale ». La première est composée des ouvrages acquis par le Museon depuis la fin des années 1980 et couvre les différentes disciplines auxquelles cette institution est dévouée (l'ethnographie et ethnologie, l'histoire littéraire, la sociologie, le patrimoine, avec un intérêt tout particulier pour leur versant provençal, ce dernier terme étant employé dans un sens large qui s'étend à tous les « parlers » du pays d'Oc). Ce fonds moderne est constitué de presque 4 200 ouvrages, dont une quarantaine de périodiques vivants. Son enrichissement est régulier et sa consultation est ouverte au public, sur demande, et aux différents services du Museon.

Le fonds ancien (14 900 imprimés) regroupe différents sous-fonds aux provenances diverses, dont trois enferment, à eux seuls, 90 % des imprimés classés dans la bibliothèque patrimoniale, les autres 10 % provenant d'apports mineurs dont le repérage est aisé. Ces trois sous-ensembles principaux sont les suivants :

- a) La « bibliothèque Mistral » : constituée par 6 800 ouvrages aux origines disparates sur lesquels porte notre recherche.

- b) La « bibliothèque Paul Mariéton » : 2 665 ouvrages faisant partie du legs réalisé par ce proche collaborateur de Mistral au Museon au moment de son décès en 1912.

- a) La « bibliothèque Julian » : plus de 4 000 ouvrages entrés au Museon en 2005 avec les archives léguées par la famille Julian.

À des degrés divers, ces trois sous-ensembles contiennent nombre de documents anciens, rares ou précieux qui justifient pleinement leur intégration dans une bibliothèque patrimoniale. Leur valeur patrimoniale se trouve renforcée par le fait que chacun de ces ensembles constitue en soi une véritable « collection », dans le sens que donne à cette notion le code général de la propriété des personnes publiques, à savoir : « Constitue une collection [...] un ensemble d'objets, d'œuvres et de documents dont les différents éléments ne peuvent être dissociés sans porter atteinte à sa cohérence et dont la valeur est supérieure à la somme des valeurs individuelles des éléments qui le composent. La valeur et la cohérence de la collection s'apprécient en fonction de son intérêt pour l'histoire ou pour l'histoire de l'art, des civilisations, des sciences et des techniques. »

De ces trois fonds d'imprimés, la « bibliothèque Mistral » est celui dont l'histoire est la plus intimement liée à l'histoire du Museon, et cela depuis sa fondation. Constituée à l'origine par les apports de Frédéric Mistral, enrichie ensuite par des acquisitions plus ou moins régulières, elle a accueilli la presque totalité des imprimés arrivés au Museon au fil du temps, et ce jusqu'à la fin des années 1980.

La « bibliothèque Paul Mariéton », quant à elle, a été versée au Museon au début des années 1920, après un long litige entre le Museon, le Conseil général et les légataires de Mariéton. Son périmètre est parfaitement circonscrit et, ayant été l'objet de moins d'interventions, son historique est *a priori* plus facile à établir. Quant au legs Julian, il constitue un ensemble bien identifié et documenté dont l'entrée récente au Museon est venue compléter la richesse de ses fonds patrimoniaux.

Ce travail de recherche a été entrepris dans le cadre d'une vacation au sein du service de la documentation du Museon Arlaten, dont dépend la gestion des archives, des imprimés, des photographies et des enregistrements sonores qui y sont conservés. Le conditionnement et le catalogage de l'ensemble de la bibliothèque étant presque achevés (hormis les périodiques), le musée s'est donné pour mission de mieux documenter ses fonds d'imprimés, dont la « bibliothèque Mistral » constitue maintenant une partie après en avoir été, pendant de très longues années, le noyau principal.

Pour des raisons essentiellement d'ordre pratique, nous avons concentré nos efforts de recherche sur cette collection et choisi de laisser de côté le cas, fort intéressant par ailleurs, de la « bibliothèque Mariéton ». À son sujet, on se contentera de rappeler que la plupart des imprimés rassemblés par ce bibliophile, chancelier du Félibrige et très proche de Mistral, ont finalement été confiés à la fondation Calvet d'Avignon (elle détient plus de 15 000 volumes), le Museon Arlaten ne conservant que les ouvrages directement en rapport avec les pays de langue d'oc. Pour la petite histoire, on signalera que le legs Mariéton au Museon Arlaten a été pour Mistral une source de contrariétés sans fin pendant les deux dernières années de sa vie. Confronté à l'intransigeance de toutes les parties, le poète vieillissant a exprimé la fatigue que tout cela lui provoquait sous la forme d'une boutade dans une lettre à Émile Marignan : « Dans l'autre monde je me garderai bien de fonder des musées⁶. »

6. Copie dactylographiée d'une lettre de Frédéric Mistral à Émile Marignan du 02/11/1912 (Museon Arlaten,

Les conditions dans lesquelles nous sommes rentré en contact avec cette collection ne sont pas étrangères à la façon dont nous présentons les résultats de notre investigation. Tout d'abord, nous nous sommes trouvé plongé du jour au lendemain au cœur d'un réseau intellectuel extrêmement dense et singulier qui, s'exprimant dans une langue à la fois étrangère et familière, œuvrait à la promotion d'une culture sur laquelle – il faut l'avouer – nous ignorions pratiquement tout au moment d'entreprendre notre travail. Fort heureusement, en parallèle à l'établissement de l'historique de la « bibliothèque Mistral », le service de la documentation du Museon nous a confié la tâche de cataloguer une partie des périodiques des fonds patrimoniaux. Connaissant par expérience l'importance de ces publications dans l'élaboration et la diffusion de la pensée, cette mission a été pour nous une excellente porte d'entrée à ce monde jusqu'alors méconnu. En effet, entreprises avant tout collectives, réactifs à l'actualité, les journaux et les revues permettent de saisir, mieux qu'aucun autre type de publication ne saurait le faire, les sociabilités à l'œuvre dans tel ou tel milieu intellectuel, les problématiques qui l'animent, les polémiques qui l'agitent. Ainsi étions-nous placé d'emblée dans le meilleur endroit qui soit pour avoir une vue globale et en même temps détaillée de l'ensemble des acteurs culturels de cet espace géographique, historique et culturel que recouvrent les différents parlers de la langue d'oc.

Ce plongeon intellectuel fait pendant à l'impression que nous avons eue de nous immerger physiquement dans les livres de la « bibliothèque Mistral ». Quel que soit son degré de finesse et de complétude, aucun catalogue ne peut finalement se substituer à la présence des ouvrages qu'il décrit tels qu'ils apparaissent rangés dans les rayonnages d'une bibliothèque. Cela est d'autant plus vrai que la collection objet d'étude – hétéroclite, constituée au cours de longues années et ayant subi différents traitements documentaires – a une configuration matérielle précise, et que cela conditionne tout autre type d'approche qu'on veuille lui appliquer afin de connaître son histoire. Concrètement, cela s'est traduit par un travail d'observation des ouvrages, de leur disposition et des marques qu'ils portent, travail qui a systématiquement

précédé, quand il ne l'a pas orientée, la consultation des sources – archivistiques ou autres – extérieures à la collection elle-même. Ainsi avons-nous effectué de constants allers-retours entre exemplaires entreposés dans les rayonnages, catalogues et registres d'entrée d'un côté, et, de l'autre, les archives historiques du Museon, certains fonds d'archives privées qu'il détient et des sources extérieures à l'institution (la maison du poète à Maillane, la médiathèque Ceccano à Avignon...).

Nous nous sommes alors demandé quel était le meilleur moyen de rendre compte de ce corps à corps avec les ouvrages, c'est-à-dire de la primauté que l'observation et l'analyse matérielle ont eue sur le recours à d'autres cheminements plus abstraits. Notre principal souhait étant d'éviter ce regard surplombant sur la « bibliothèque Mistral » que, somme toute, nous n'avons acquis qu'une fois notre recherche aboutie, nous avons décidé de diviser notre exposé en trois parties, dont les deux premières correspondent peu ou prou à ces deux approches aussi différentes que complémentaires.

Dans la première partie, nous nous sommes donc attelé à présenter notre recherche sur la « bibliothèque Mistral » telle qu'elle a été conduite à partir du seul examen des ouvrages et de la consultation du catalogue et des registres d'entrée du Museon, démarche qui se veut à la fois descriptive et phénoménologique.

Dans la deuxième partie, nous introduisons les informations que nous a fournies l'exploration des ressources bibliographiques, archivistiques voire iconographiques disponibles, afin de faire le récit détaillé des avatars de cette collection et, subsidiairement, de confirmer certaines des hypothèses émises dans la première partie.

Enfin, dans une troisième partie, nous nous interrogeons sur la place de l'imprimé dans les collections du Museon, avant de clore notre travail sur quelques réflexions relatives aux différentes propriétés que revêt l'imprimé, selon qu'il fasse partie d'une bibliothèque ou que l'on s'en serve comme objet d'exposition.

I. LA « BIBLIOTHEQUE MISTRAL » DU MUSEON ARLATEN : UNE APPROCHE PHENOMENOLOGIQUE

Les quelque 6 800 imprimés de la « bibliothèque Mistral » du Museon Arlaten sont disposés sur 115 mètres linéaires d'étagères dans la salle dite des archives du Cerco (Centre d'étude, de restauration et de conservation des œuvres), un bâtiment inauguré par le Conseil général en juin 2013 et destiné à abriter dans des conditions optimales l'ensemble des collections du musée.

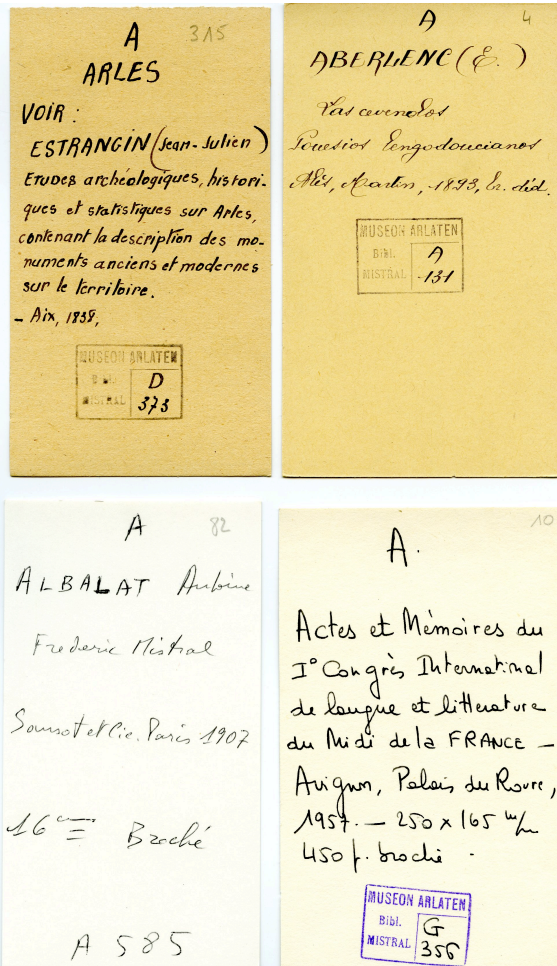
Une première inspection des rayonnages permet de constater que les ouvrages sont rangés sans tenir compte des formats et qu'un bon nombre d'entre eux sont protégés par des emboîtages en carton gris réalisés sur mesure, alors que sur certaines étagères prédominent les classeurs à rabats en carton non acide. En y regardant de plus près, on peut remarquer d'autres éléments révélateurs : des étiquettes de formes différentes ont été collées sur le dos d'une grande partie des livres ; des cotes y sont inscrites, qui paraissent être l'indice d'un classement par séries ; les ouvrages anciens, modernes, voire contemporains sont mélangés ; la variété des genres, allant de la littérature aux essais, des études littéraires aux dictionnaires, des livres d'art aux guides de voyages ; la diversité des langues, avec une présence très importante d'ouvrages dans les différents parlers d'oc ; la multiplicité de types d'imprimés (éditions de luxe, plaquettes et brochures, périodiques, ouvrages rares)...

À première vue, donc, la collection appelée « bibliothèque Mistral » du Museon Arlaten se présente comme un ensemble très hétérogène quant à son contenu et dont la constitution semble s'être poursuivie bien après le décès de son principal producteur, ce qui, à l'évidence, a entraîné des traitements successifs.

Ce premier contact n'est qu'un préambule à un travail plus approfondi reposant sur une approche strictement matérielle des documents. Aussi commencerons-nous par décrire cette collection en faisant abstraction de toutes les informations disponibles par ailleurs. Cette démarche descriptive et diachronique ne tiendra donc compte que des données renseignées dans les sources catalographiques disponibles, ainsi que de toutes les informations que nous avons recueillies à partir d'un examen attentif de chacun des exemplaires de la collection. Après avoir présenté l'ensemble des données matérielles, nous procéderons à leur analyse combinée pour, à partir de là, tenter d'appréhender diachroniquement la « bibliothèque Mistral » du Museon Arlaten.

1. LES RESSOURCES MATERIELLES

1.1 Les notices catalogographiques de la « bibliothèque Mistral »



Les ressources catalogographiques concernant la « collection Mistral » sont de deux sortes. Les plus récentes (6 800 notices sur les 20 000 du catalogue général d'imprimés du Museon) se trouvent dans le système de gestion intégré de bibliothèques dont le Museon Arlaten s'est doté en 2003. À côté de ce catalogue numérique, il existe un ensemble de quelque 8 000 fiches manuscrites sur bristol de 7 x 11 cm qui, correspondant à un catalogage antérieur, sont aujourd'hui rangées dans 14 boîtiers fabriqués à cet effet.

1.1.1 Le fichier manuscrit

Difficile à manipuler dans son conditionnement actuel, ce fichier manuscrit nous apporte quelques renseignements importants. D'un point de vue général, les

fiches sont conformes dans leur format et leur rédaction aux règles de catalogage telles que la bibliothéconomie les a établies dès la fin du XIX^e siècle⁷, et plus précisément aux instructions données par Léopold Delisle⁸, qui, formalisées par Albert Maire⁹, constitueront le vademecum des bibliothécaires pendant une longue période.

Si les dimensions sont toujours les mêmes, on constate en revanche des différences dans le type de bristol utilisé (des teintes variées allant du crème au blanc, ainsi qu'un autre à quadrillé violet) et surtout dans les écritures qui les remplissent (voir ci-dessus et image

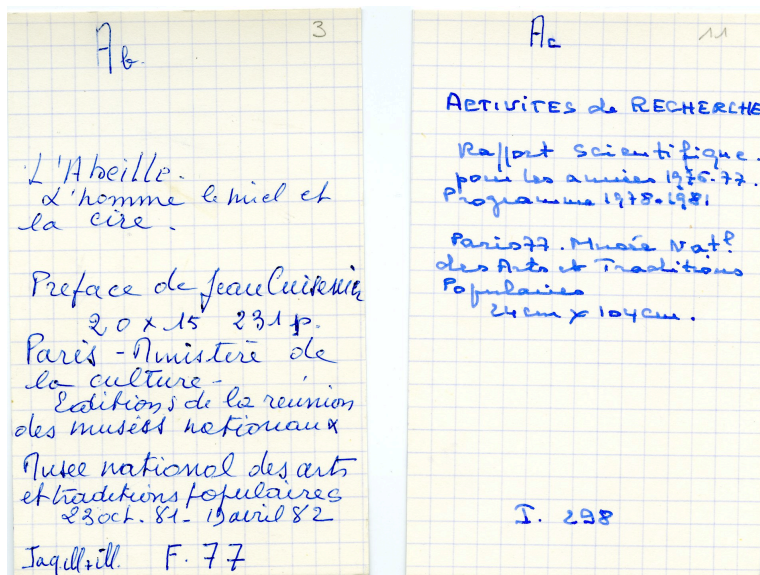
7. Sur la constitution progressive d'un savoir-faire dans ce domaine, on consultera avec profit le mémoire d'études de Delphine Riché, *La Conception du métier de bibliothécaire dans les manuels de formation des années 1880-1890 à travers trois exemples : Jules Cousin, Léopold Delisle et Albert Maire*, Villeurbanne, Enssib, 2009.

8. Voir Léopold Delisle, *Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque*, Paris, H. Champion, 1890 (réed. 1908), p. 22-24.

9. Voir Albert Maire, *Manuel pratique du bibliothécaire*, Paris, Alphonse Picard et fils, 1896, p. 119 et 120.

suivante). L'examen de ces fiches nous apprend que cinq personnes ont travaillé à leur rédaction, même si la majeure partie a été certainement rédigée par une seule main à la calligraphie soignée, que nous avons appelée « Écriture I ». L'aspect de ces cartes incite à croire que les rédacteurs se sont succédé les uns aux autres à des moments différents sur une période qui reste à déterminer, mais que le travail a sans doute été entrepris par l'individu qui a établi le plus grand nombre de fiches.

Pour ce qui est de leur contenu, elles montrent un classement alphabétique par auteur doublé d'une indexation par thèmes (vedettes matières et auteurs), sans que leur rangement actuel permette de savoir si les fiches auteur et les fiches thématiques s'entremêlaient dans l'ordre alphabétique où elles se trouvent aujourd'hui, ou si elles étaient rangées dans deux fichiers autonomes.



Parmi les renseignements bibliographiques de rigueur, chaque fiche porte la cote attribuée à l'exemplaire correspondant, le plus souvent inscrite à l'intérieur d'un tampon à l'encre propre à la « bibliothèque Mistral ». Cette cote faisant apparaître une lettre majuscule allant de A à I suivie d'un chiffre, on en déduit l'existence d'un

classement des ouvrages par séries dont il est très difficile, à partir uniquement du fichier, de savoir s'il a été établi en fonction de critères intellectuels ou de la simple localisation des imprimés.

1.1.2 Le catalogue informatique

Comme nous l'avons avancé, le catalogue informatique du Museon Arlaten compte, quant à lui, 20 000 notices dont 6 800 décrivent les documents rattachés à la « bibliothèque Mistral ». Cette opération de catalogage (hors périodiques) a commencé en 2003 et s'est déroulée sur plusieurs années, en même temps que l'on procédait au dépoussiérage de la totalité des ouvrages et au conditionnement des exemplaires fragiles. La saisie a été effectuée dans Mobytext, logiciel de gestion documentaire pour les centres de documentation et les

bibliothèques développé par la société Mobydoc. Ce logiciel, employé principalement par le service de la documentation du Museon Arlaten, est à son tour un des modules de Mobydoc Mum, un intégrateur de différents systèmes de bases de données documentaires à travers lesquels le Museon Arlaten gère ses collections d'objets (Micromusée) et ses collections photographiques (Mobydoc Photo).

Il en résulte un instrument de recherche présentant une particularité qui mérite d'être signalée : en effet, contrairement aux pratiques en cours, au lieu de rattacher les différentes notices d'exemplaire d'un même ouvrage à une seule notice bibliographique, il a été généré autant de ces notices qu'il y avait d'exemplaires, tout en continuant de renseigner les données locales dans une fiche à part. Ce choix, surprenant dans un système intégré de gestion des bibliothèques, est présenté par l'institution comme un effet de l'influence de l'approche muséale dans la gestion de l'ensemble des collections du Museon, approche selon laquelle tout objet inventorié est en soi un objet unique auquel doit forcément correspondre une notice dans l'inventaire. Ainsi, par une sorte de mimétisme, cette pratique se serait-elle étendue au traitement des documents, et surtout des imprimés, dont, plutôt qu'un catalogue, on aurait dressé un inventaire.

Hormis cette singularité, les notices sont en tout point conformes aux normes de catalogage en vigueur. Chaque exemplaire s'est vu attribuer une nouvelle cote alphanumérique constituée des trois lettres d'identification des fonds patrimoniaux (PAT) et d'une quatrième lettre pour signaler son format (A, B ou C, du plus petit au plus grand), suivies d'un numéro séquentiel qui renvoie, pour chacun de ces formats, à l'ordre d'insertion du document dans la bibliothèque patrimoniale, étant entendu que les différentes collections qui la composent ont été traitées les unes à la suite des autres et, s'agissant des collections Mistral et Mariéton, en respectant l'ordre de classement qui était le leur au moment d'entreprendre ce catalogage. C'est ainsi que les cotes actuelles de la « bibliothèque Mistral » s'intercalent entre celles de la « bibliothèque Mariéton » et celles attribuées aux imprimés du legs Julian.

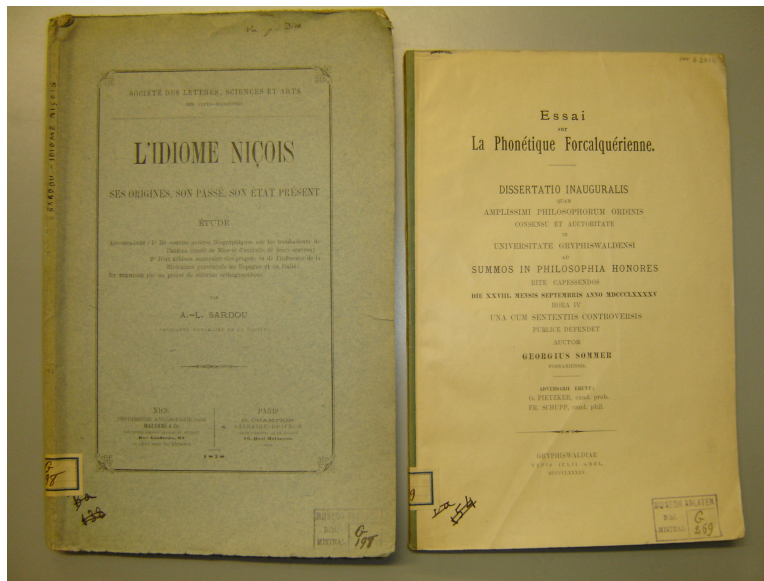
La traçabilité des imprimés de la « bibliothèque Mistral » à l'intérieur de l'ensemble des fonds patrimoniaux du Museon a été obtenue par le renseignement systématique des anciennes cotes (celles apparaissant sur les fiches manuscrites) dans un champ prévu à cet effet et sous la dénomination « Ancien numéro Mistral ». De la même façon, certaines inscriptions figurant sur les ouvrages (ex-dono, envois, numéros d'inventaire, etc.) ont été signalées dans la notice d'exemplaire, quoique de manière moins systématique.

Nous avons alors entrepris d'analyser l'ensemble de ces données informatiques en réalisant

des extractions à partir de Mobydoc, malheureusement privé de fonctionnalité de tri, vers des bases de données Excel. Une attention particulière a été portée aux tris chronologiques des dates de publication des ouvrages, et cela afin de déterminer les différentes périodes de la constitution de ce fonds.

1.2 Les marques apposées sur les ouvrages

Pour dresser l'historique de cette bibliothèque, nous avons examiné un par un les 6 800 documents de la « collection Mistral » afin de prélever le maximum d'informations. Les marques recueillies sur les volumes ont servi, le cas échéant, à enrichir les notices bibliographiques et d'exemplaire du catalogue informatique. Voici les principaux éléments que nous avons assemblés avant de procéder à l'analyse combinée de toutes ces données.



1.2.1 Cotes

Tous les imprimés portent, inscrite au crayon sur les pages de garde (parfois aussi sur des étiquettes collées sur les emboîtages en carton destinés à protéger les ouvrages les plus fragiles), la nouvelle cote qui leur a été attribuée lors du catalogage entrepris en 2003.

Cette dernière cotation n'a pas modifié l'ordre dans lequel étaient classés et rangés les exemplaires de la collection, c'est-à-dire correspondant à la cote alphanumérique qu'ils portaient avant la mise en place du SIGB actuel et qui, il ne faut pas l'oublier, est celle qui figure sur les fiches manuscrites en carton décrites plus haut et divise la collection en neuf classes distinguées par les neuf premières lettres de l'alphabet.



Ces anciennes cotes ont été systématiquement apposées à la main sur la couverture et/ou les pages de garde des exemplaires, le plus souvent à l'intérieur du même tampon rectangulaire avec l'inscription « Museon Arlaten. Bibl. Mistral » utilisé sur les fiches en carton (voir page précédente).

Quand le format des ouvrages le permettait, les cotes inscrites dans le tampon ont été également reportées à la main sur des étiquettes collées sur le dos de chaque ouvrage (voir ci-contre). Elles révèlent cinq écritures différentes qui

coïncident avec celles que l'on trouve sur les cartes du fichier général de la « collection Mistral ».



Sous certaines étiquettes, on aperçoit les traces d'un système de cotation, logiquement plus ancien. Ce sont des cotes manuscrites à l'encre, généralement apposées directement sur le dos des ouvrages (dans certains cas, sur la couverture et/ou sur les pages de garde), dont certaines ont été biffées (voir ci-contre). Sur quelques volumes reliés subsistent des restes d'étiquettes aux bordures bleues avec ce même système de cotation. Ces cotes paraissent toutes avoir été écrites de la même main et sont la preuve irréfutable d'une cotation antérieure à celle du fichier papier.

Par ailleurs, nous avons trouvé des cotes isolées et sans aucun rapport avec les cotes antérieures. Elles sont la trace du passage de certains exemplaires dans d'autres bibliothèques avant leur arrivée au Museon par

le biais d'un don ou d'un achat.

1.2.2 Autres inscriptions

Outre les cotes, les exemplaires présentent d'autres traces écrites utiles à notre recherche, dont les plus significatives sont sans doute les dédicaces manuscrites, dédicaces que nous avons systématiquement prélevées et signalées dans le catalogue informatique en précisant chaque fois le nom des dédicataires.

Les ex-libris et autres annotations sur des aspects relatifs à l'entrée du volume dans les collections du Museon apportent également des informations sur la provenance ou l'appartenance des imprimés.

On trouve aussi, sur les pages de garde ou sur les couvertures de certains volumes, des chiffres manuscrits qui correspondent aux numéros d'entrée de ces documents dans les collections du Museon. Ces numéros renvoient aux anciens registres qui, couvrant une période allant de 1898 à 1965 et sous des formes très disparates, consignent la totalité des objets et des documents venus enrichir les collections du Museon, qu'il s'agisse de dons, de dépôts ou d'achats.

De rares ouvrages portent au crayon un « numéro d'inventaire objet », c'est-à-dire l'identifiant qui leur a été attribué par le service des collections du Museon, indiquant que ces documents étaient exposés dans les salles et que, en tant que tels, ils sont tenus pour des objets muséaux à part entière.

D'autres notations, figurant sur le plat supérieur de quelques imprimés, et que nous avons identifiées comme étant de la main de Frédéric Mistral, sont tout aussi intéressantes. Elles peuvent se limiter à un simple « Vu », mais sont parfois plus explicites, tels les « Vu p. dict. » (c'est-à-dire examiné pour le *Trésor du Félibrige*) ou « V. p. Armana » (*l'Armana Prouvençau*, almanach publié par Mistral et autres félibres à partir de 1855), qui nous renseignent sur l'utilisation que Mistral a pu faire de ces ouvrages dans son travail. Ailleurs, le poète s'est contenté de signaler sur la couverture un renvoi vers une page intérieure où figure un texte de lui ou une mention à son œuvre. Il existe des exemplaires avec d'autres renvois manuscrits du même genre, mais qui ne sont pas de la main de Mistral.

Certains imprimés portent sur la couverture et sur le dos le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage soigneusement calligraphiés. On verra que ces marques apparemment banales

peuvent aussi nous éclairer sur l'histoire des traitements de cette collection.

Pour finir, on se doit de signaler que, en plus du tampon de la « bibliothèque Mistral », tous les ouvrages ont été estampillés à l'encre avec un cachet rond « Museon Arlaten » sur les pages de garde et sur certaines pages intérieures. Il en existe au moins deux modèles, présentant une légère différence.

2. ANALYSE DES DONNEES

2.1 Dates de constitution de la collection et provenance(s) des documents

Pour commencer, les notices du catalogue nous informent des dates extrêmes de publication des imprimés contenus dans cette collection : quatre siècles séparent le volume le plus ancien, publié en 1511¹⁰, des plus récents, parus en 1987¹¹. Ces simples dates nous apprennent que la « collection Mistral » enferme des livres extrêmement rares ou précieux et, surtout, qu'elle a continué d'être enrichie longtemps après la mort de celui dont elle porte le nom, survenue en 1914.

À l'intérieur de ces deux dates extrêmes, nous avons réalisé un premier décompte afin de distinguer les ouvrages publiés jusqu'en 1914 de ceux publiés ultérieurement ou ne comportant pas de date¹².

Série	Total	Jusqu'en 1914	%	Après 1914	%	Sans date	%
A	661	472 + [1]	71,50 %	122	18,5 %	66	10 %
B	2561	2010 + [21]	79,5 %	208 + [4]	8 %	318	12,5 %
C	354	219 + [6]	63,5 %	94 + [1]	27 %	34	9,5 %
D	1575	1313 + [36]	85,5 %	101 + [4]	6,5 %	121	8 %
E	76	34	45 %	27 + [1]	37 %	14	18 %

10. Il s'agit de *Statuta comitatus venayssini*, publié par Thomas de Campanis à Avignon en 1511 (PAT-A-4244).

11. Par exemple, Nicole Martin-Vignes, *Instruments de musique traditionnels en Provence*, Municipalité d'Aix-en-Provence, 1987 (cote PAT-A-5533).

12. Nous avons choisi de présenter ces données en les rapportant aux neuf séries dans lesquelles avait été divisée la collection avant le catalogage entrepris en 2003. La série « Sans » est constituée d'un certain nombre d'imprimés ne portant pas l'« ancien numéro Mistral » mais dont certaines marques indiquent leur appartenance à cette collection. Les chiffres entre crochets se réfèrent aux ouvrages dont les dates de publication ont été attribuées par le catalogueur.

Série	Total	Jusqu'en 1914	%	Après 1914	%	Sans date	%
F	90	61 + [3]	71 %	20 + [1]	23,5 %	5	5,5 %
G	515	373 + [4]	73 %	80 + [1]	16 %	57	11 %
H	492	349 [+3]	71,5 %	102	20,5 %	38	8 %
I	399	126	31,5 %	236 + [1]	59,5 %	36	9 %
Sans	137	98 [+2]	73 %	11	8 %	26	19 %
Totaux	6860	5131	66 %	1014	23 %	715	11 %

Cette date limite de publication nous a paru significative, dans la mesure où elle introduit une première démarcation objective permettant de distinguer les imprimés qui auraient pu être directement versés par Mistral dans cette collection de ceux ayant été intégrés après son décès. Précisons que cela n'implique pas que tous les ouvrages publiés jusqu'en 1914 soient arrivés au Museon par l'intermédiaire de Mistral. Comme l'indiquent en effet clairement les numéros d'inventaire prélevés sur certains exemplaires, des volumes publiés jusqu'à cette date ont été intégrés dans cette collection grâce aux acquisitions diverses (dons et achats) effectuées depuis toujours par le Museon. En tout état de cause, même si elle est à prendre avec précaution, cette coupure chronologique a la vertu de nous éclairer sur l'ordre de grandeur des apports ultérieurs qui, comme on le voit, constituent presque un quart des imprimés de la « bibliothèque Mistral ».

Mais le fait de savoir qu'il y a 1 000 titres postérieurs à 1914 ne dispense pas de s'interroger sur la provenance des 5 000 autres antérieurs à cette date (on exclut de notre raisonnement les 10 % sans date de publication), *a fortiori* quand on sait que, dès 1896, Mistral avait fait appel aux particuliers pour enrichir les collections de son musée par des dons d'objets et de documents. Qui plus est, l'analyse des exemplaires montre que Frédéric Mistral n'apposait pas d'ex-libris sur les ouvrages dont il était possesseur, ce qui rend difficile d'identifier d'une façon certaine ceux qui proviennent directement de sa bibliothèque. Afin de pallier cet inconvénient, il faut, dans un premier temps, se reporter aux dédicaces à Frédéric Mistral qui figurent sur les ouvrages. L'examen un par un des exemplaires a permis de compléter ces informations – déjà renseignées en partie dans le catalogue informatique – et de préciser les chiffres que nous présentons dans le tableau suivant :

Série	Avant 1914	Dédicaces à Mistral (livres datés)	Dates extrêmes	Dédicaces à Mistral (livres sans date)	Dédicaces au Museon Arlaten	Dates extrêmes
A	472	± 150	1853-1914	20	± 20	1891-1984
B	2010	± 820	1771-1914	± 60	± 70	1857-1984
C	219	±120	1861-1914	12	±15	1885-1974
D	1313	± 340	1641-1914	14	± 12	1880-1949
E	34	3	1907-1914	4	18	1930-1979
F	61	± 25	1867-1913	2	10	1894-1930
G	373	± 100	1827-1915	9	4	1887-1976
H	349	± 110	1864-1914	6	11	1904-1977
I	126	± 70	1823-1914	4	10	1900-1981
Sans	98	± 40	1680-1913	1	5	1884-1970
Totaux	5055	± 1770	1680-1914	± 130	± 175	1857-1984

Comme on peut le voir, environ 1 900 imprimés sont dédiés à Frédéric Mistral, ce qui représente un peu plus d'un tiers du total des documents de la bibliothèque publiés jusqu'en 1914. On peut ajouter à ces volumes une petite centaine d'autres, non dédiés, qui font partie des quelque 200 portant des inscriptions de la main de Mistral sur la couverture, et dont l'appartenance au fondateur du Museon ne fait plus aucun doute.

Inversement, on peut exclure de cet ensemble tous les ouvrages antérieurs à 1914 sur lesquels figure un numéro renvoyant aux registres d'entrée dans le Museon. En effet, du vivant de Mistral, aucun numéro d'entrée n'était apposé sur les acquisitions, une pratique introduite en 1933 seulement et poursuivie au moins jusqu'en 1965. Ces apports postérieurs à 1933 représentent 600 ouvrages, dont quelque 150 ont été publiés jusqu'en 1914. Il faut ajouter à ce dernier chiffre une centaine de documents présents sur les registres antérieurs à 1933 et publiés également avant le début de la Première Guerre mondiale.

Ces décomptes nous amènent à conclure que 40 % des imprimés publiés jusqu'en 1914 présents dans la « bibliothèque Mistral » du Museon Arlaten (2 000 volumes sur 5 000) ont sans aucun doute été donnés à cette institution par son fondateur. Quant aux 60 % restants, il est impossible de savoir avec certitude s'ils ont la même origine. Si, comme tout porte à le croire, les registres signalent systématiquement l'entrée de tout imprimé ne provenant pas de Frédéric Mistral, il est fort plausible d'affirmer que, à l'exception des 250 imprimés dont il vient d'être question, tous ces autres ouvrages proviennent des apports faits par Frédéric Mistral.

Pour finir, les tris chronologiques font ressortir également des disparités dans la proportion de titres postérieurs à 1914 que l'on trouve à l'intérieur des différentes séries qui divisent la bibliothèque. Ainsi, alors que, dans la plupart de ces classes, les textes publiés jusqu'à cette date atteignent voire dépassent les trois quarts du total, ils représentent moins de la moitié des ouvrages dans la série E, n'atteignant pas le tiers dans la série I, signe peut-être que ces classes ont été constituées plus tardivement.

2.2 Traitement(s) documentaire(s)

Munis de ces précisions chronologiques, nous allons nous intéresser de plus près au classement physique actuel de la « collection Mistral », et aux traitements documentaires qu'elle a pu subir au cours des années. Nous avons déjà indiqué que les quelque 6 800 imprimés sont répartis dans neuf séries suivant l'ordre des neuf premières lettres de l'alphabet qu'on leur a attribuées (de A à I, donc). À l'intérieur de chaque série, les livres sont numérotés selon un ordre numérique séquentiel continu qui, combiné avec la lettre, constitue la cote qui était la leur avant le catalogage informatique réalisé à partir de 2003. Il faut préciser que ces cotes ne sont pas uniques et que plusieurs ensembles d'imprimés – le plus souvent des brochures, des périodiques ou des tirés à part, mais parfois aussi des programmes-souvenirs, des invitations à des événements divers liés au Félibrige, voire de simples feuilles volantes ou des coupures de presse – ont été regroupés sous une seule et même cote. Cela explique le décalage existant entre le nombre total de documents inclus dans la « bibliothèque Mistral » (plus de 6 800 si l'on compte les cotes uniques attribuées lors du catalogage informatique) et le total résultant de l'addition de ces cotes plus anciennes (un peu plus de 6 000).

2.2.1 Étiquetage des exemplaires

Ces cotes ont été systématiquement inscrites tantôt sur les pages de garde tantôt sur le plat supérieur des documents et presque toujours à l'intérieur d'un tampon à l'encre avec l'inscription « Museon Arlaten. Bibl. Mistral », ce qui suggère que l'estampillage et la cotation ont été effectués simultanément. Les documents dont l'épaisseur le permet portent également, collée sur le dos, une étiquette avec la cote de l'ouvrage écrite à la main.

Ces étiquettes sont de quatre types : ronde festonnée, carrée aux rayures bleues, ronde lisse et carrée lisse. Le tableau suivant montre leur succession à l'intérieur de chacune des séries,

en commençant par les premiers numéros :

Séries	Rondes festonnées	Carrées bleues	Rondes lisses	Carrées lisses
A	Jusqu'à ± 530		± 60 suivantes	± 15 suivantes
B	Jusqu'à ± 1900	± 35 suivantes	± 100 suivantes	
C	Jusqu'à ± 200		± 120 suivantes	± 20 suivantes
D	Jusqu'à ± 350	± 1000	± 100 suivantes	± 80 suivantes
E		± 40	± 20 suivantes	
F		± 65	± 15 suivantes	
G		± 300	± 120 suivantes	
H		± 325	± 50 suivantes	± 30 suivantes
I		± 210	± 100 suivantes	± 35 suivantes
	± 2980	± 1975 = ± 4955	± 685	± 180 = ± 865

Dans les classes A, B et C, l'étiquette la plus utilisée est la ronde festonnée. Remplacée par les étiquettes carrées aux rayures bleues au premier tiers de la série D, elle disparaît définitivement au profit de ces dernières dans les séries suivantes. Ces deux types d'étiquettes sont toujours remplies par une même écriture. Quant aux rondes lisses et carrées lisses, elles sont présentes en fin de série et dans des proportions variables, alors que l'on trouve sur elles au moins trois sortes d'écriture.

On peut en conclure que l'étiquetage a été effectué en bonne partie par la même personne, un travail qui a été certainement entrepris sur les quatre premières séries à la fois. Alors que l'on procédait à l'étiquetage de la série D, le premier type d'étiquettes a été épuisé et les cotes ont été reportées sur des étiquettes à rayures bleues, lesquelles ont été utilisées jusqu'à la fin. Par ailleurs, la présence des deux autres types d'étiquettes vers la fin de chacune des séries et le changement d'écriture observé sur elles sont la preuve que, alors que la collection avait été entièrement traitée à un moment « t », elle n'a pas cessé d'être enrichie par de nouveaux apports, peu importants certes, mais que l'on continuait d'intégrer dans chacune des séries selon des critères que nous essaierons de comprendre.

2.2.2 Dates du traitement

Les fiches manuscrites du catalogue montrent que la personne qui a rédigé la notice catalographique est la même qui a apposé la cote sur la page de garde et (à quelques très rares exceptions près) aussi rempli l'étiquette collée sur l'ouvrage concerné. On peut en déduire

que plus de 85 % des documents de la collection Mistral ont été catalogués, cotés, estampillés et étiquetés par la même personne pendant une période que l'on peut déterminer à partir des informations fournies par les documents eux-mêmes.

À cette fin, le système de numérotation séquentielle continue est d'une excellente aide, car il suffit de prêter attention aux dates de publication des ouvrages placés en début de chaque série pour avoir une indication approximative du moment où celle-ci a commencé à être traitée. Ainsi trouve-t-on une cote A-7 sur un ouvrage publié en 1934 et dédié par son auteur à José Vincent, et une cote A-37 sur un titre de 1940, tandis que dans la série suivante, un volume paru en 1932 avec envoi à José Vincent porte la cote B-3 et un autre de 1935, la cote B-21. Il en est de même dans la série C, dont la cote C-112 a été attribuée à un ouvrage publié en 1941, alors que dans la série D, la cote D-1 correspond à un volume paru en 1930 et la D-24 à un titre paru en 1934 ; et ainsi de suite.

Si, comme le suggèrent les étiquettes, le travail a commencé par les premières séries, les dates signalées pour les classes A et B indiquent clairement que cela s'est fait, au plus tôt, en 1934.

Les étiquettes et les écritures apportent d'autres précisions quant aux dates de catalogage et de classement de la bibliothèque. Ainsi, par exemple, il est évident que la personne responsable de 85 % des opérations de traitement a arrêté ce travail au début des années 1950. La preuve en est que, à l'intérieur de chaque série, les derniers livres sur lesquels ont été collées des étiquettes carrées aux rayures bleues – toujours remplies par l'« Écriture I » – ne sont presque jamais postérieurs à 1951 ou 1952.

On peut maintenant conclure que quatre cinquièmes de la collection Mistral ont été estampillés, catalogués, cotés et classés par une seule et même personne sur une période allant de la moitié des années 1930 au début des années 1950. La bibliothèque a ensuite continué de recevoir des apports ponctuels jusqu'à la moitié des années 1980, période pendant laquelle plusieurs personnes se sont succédé pour assurer le traitement de ces documents.

2.2.3 Logique du classement actuel

Reste à découvrir quelle est la logique – si logique il y a – de ce classement instauré au début des années 1930 et conservé jusqu'à nos jours. Les lettres majuscules qui divisent la collection en neuf classes différentes invitent en effet à penser qu'un critère intellectuel a présidé au classement de la bibliothèque. En outre, la répartition très inégale des volumes à l'intérieur de chacune des séries suggère que les cotes introduisent une répartition d'ordre

thématique ou tout au moins indépendante de la simple disposition spatiale. Ainsi, tandis que les séries B et D (avec respectivement 2 561 et 1 575 documents) contiennent 60 % du total des livres de la collection, les séries E et F (76 et 90 volumes) n'en représentent que 2,5 %, le gros tiers étant réparti dans des proportions différentes entre les cinq autres séries.

Le seul moyen de répondre à cette question consiste à analyser les titres inclus dans chaque classe et à voir si leurs thématiques présentent une certaine cohérence. Cette analyse révèle un regroupement thématique, plus ou moins évident selon les séries, qui, *grosso modo*, obéit à la logique suivante :

- * Série A : (jusqu'à la cote A-170) littérature contemporaine à Mistral dans les différentes langues d'oc ; (après la cote A-170) textes de Mistral, études mistraliennes (monographies et articles) et traductions de textes de Mistral en français et dans d'autres langues d'oc, fêtes et commémorations autour de Mistral, miscellanées.
- * Série B : littérature dans les différentes langues d'oc ; études sur des auteurs écrivant dans les parlers de la langue d'oc ; textes et documents de/sur les félibres et de/sur le Félibrige.
- * Série C : littérature dans les différentes langues d'oc ; auteurs proches de Mistral (Daudet, Mariéton, Arène, Roux-Servine, Jeanne de Flandreysy...) écrivant principalement en français.
- * Série D : la Provence comme espace géographique, historique et culturel, récits de voyages, histoire des lieux (la Provence et ses régions, pays, villes), événements historiques et culturels liés à ces mêmes lieux ; artistes provençaux.
- * Série E : guides de voyages ; géographie physique.
- * Série F : histoire naturelle, biologie (Jean-Henri Fabre), médecine, sciences.
- * Série G : philologie des langues d'oc, études littéraires, histoire de la littérature provençale.
- * Série H : études et articles sur Mistral en anglais, allemand, espagnol, italien, etc. ; traductions des œuvres de Mistral dans d'autres langues que le français ; traductions dans ces mêmes langues d'autres auteurs écrivant en langue d'oc.
- * Série I : folklore.

Ces catégories entraînent plusieurs remarques. Tout d'abord, et surtout en ce qui concerne la littérature dans les différents parlers de la langue d'oc, il est impossible de préciser les

critères qui ont servi à classer certains auteurs à l'intérieur des séries A, B et C, si bien que les mêmes titres d'un même auteur se trouvent parfois rangés à l'intérieur de deux, voire trois classes différentes.

D'autre part, on peut s'étonner qu'à l'intérieur de quelques-unes de ces classes règne une certaine indistinction entre les sous-thématiques que nous avons réussi à dégager. Ainsi, les « Mistraliana » de la série A ne sont pas classés à part et côtoient les textes des autres auteurs ou les écrits de Mistral. Il en va de même dans la série B, où rien ne permet de démêler la littérature primaire de la littérature secondaire, les textes sur les félibres et le Félibrige de ceux émanant de ce mouvement.

Cette imprécision est encore plus évidente dans la série D, consacrée à l'histoire dans un sens large, où il est absolument impossible de repérer des sous-thématiques à partir, uniquement, du classement physique des livres, rangés les uns à la suite des autres sans aucun ordre apparent.

Ce sont les classes les moins fournies (E, F et I) qui présentent le plus de cohérence, même si l'on ne saisit pas toujours les raisons qui ont conduit à placer certains titres dans la série consacrée au folklore et non dans la série dédiée à l'histoire, ou vice-versa.

L'impression qui s'en dégage est que le plan de classement, sommairement établi, a privilégié la disposition des livres dans un ordre séquentiel, brouillant ainsi une répartition en fonction des sous-thématiques, laquelle lui aurait donné une plus grande cohérence. On constate par ailleurs que le classement a tendance à devenir moins rigoureux à mesure que les séries s'accroissent et que les livres viennent à être cotés par d'autres mains que celles de l'Écriture I.

2.2.4 Traces d'un classement antérieur

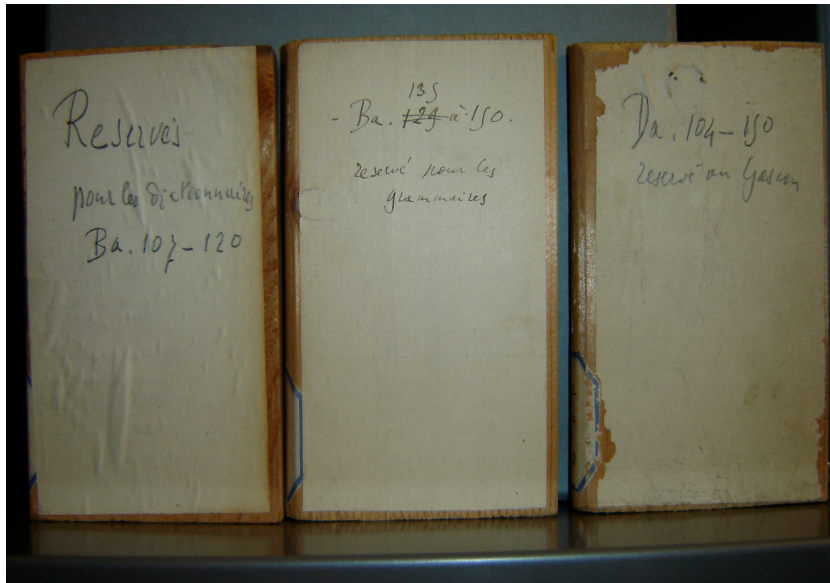
Comme nous l'avons dit, on trouve sur un certain nombre d'exemplaires la trace d'une cote antérieure à celle qui leur a été attribuée lors du rangement actuel de la « bibliothèque Mistral ». En vain, nous avons cherché dans les archives du Museon Arlaten le catalogue ou le fichier qui rassemblerait les notices dressées à l'occasion de cette cotation. Pour pallier ce manque, nous avons pris soin de consigner ces cotes, espérant pouvoir ainsi dessiner une topographie plus ancienne de la collection. La quantité totale de documents ayant reçu cette cotation est difficile à établir, car l'étiquetage des livres entrepris dans les années 1930 semble avoir eu pour objet de cacher la plupart de ces marques. Il a été néanmoins possible d'en repérer un nombre suffisant pour émettre quelques hypothèses tout à fait intéressantes.

Inscrites à l'encre sur le dos, la couverture ou les pages de garde des documents par une seule et même personne, ces cotes sont constituées d'une lettre majuscule suivie parfois d'une lettre minuscule et/ou d'un chiffre. Parmi les quelque 7 000 documents de la « collection Mistral », nous en avons identifié presque 900 portant des traces certaines de cette cotation, ce qui inclut un certain nombre de cotes incomplètes, voire illisibles. Alors qu'il est très difficile, à partir de ces seuls documents, de fixer le moment où cette opération de catalogage aurait pu commencer, les dates de publication des livres concernés nous permettent en revanche de déterminer qu'elle s'est arrêtée en 1913, ce qui, en plus de rendre l'échantillon plus représentatif, conduit à supposer que le classement a été supervisé par Mistral lui-même.

Le tableau ci-dessous montre le détail de ces décomptes et indique lesquelles de ces anciennes cotes sont les plus récurrentes dans chacune des séries qui divisent la bibliothèque actuellement, rappelant quelle est la proportion d'imprimés antérieurs à 1914 :

Série actuelle	Total	Avant 1914	Cotes prélevées	Plus fréquentes	Fréquentes	Moins fréquentes
A	661	472 + [1]	144	M	Db	Cb, Bb
B	2561	2009 + [21]	226	Bb	Cb	Bd
C	354	219	76	M	H	
D	1575	1313 + [36]	161	Bb	Be, Bf, Bg	
E	76	34	0	—	—	—
F	90	61 + [3]	10	Bi		
G	515	373 + [4]	97	A	Ba	
H	492	349 [+3]	76	M	Gb	
I	399	126	20	Dc	Cb, Cc	
Sans	139	98 [+2]	62	Bb	M	
Totaux	6862	5120	872			

Au-delà de ces données quantitatives, il est important de constater que ces cotes renvoient à un plan de classement plus développé que celui qui a été établi par la suite. La reconstitution que nous proposons s'est fondée sur l'analyse des titres portant la marque de cette cotation. Elle a été facilitée par la présence, dans la bibliothèque, de trois séparateurs en bois avec des inscriptions manuscrites qui nous ont donné certaines clés de lecture (voir photo page suivante).



Ce n'est pas forcément un hasard si ce plan de classement divise aussi la collection en neuf séries différentes qui ont été désignées par une lettre majuscule (de A à H, plus une série portant la lettre M). Sous la lettre A (cote que l'on a clairement

identifiée sur 54 titres) semblent avoir été regroupés des ouvrages ayant trait au provençal ancien, que ce soit dans son versant purement linguistique (plusieurs grammaires et dictionnaires y figurent, à côté, par exemple, des études de Paul Meyer) ou dans son expression littéraire (histoires de la littérature provençale ancienne, chrestomathies et anthologies des troubadours, essais sur les principales figures de cet âge d'or de la langue d'oc...).

Pour la suite du classement, son responsable paraît avoir pris la décision de distinguer certaines séries en s'appuyant sur les différents parlers de la langue d'oc, un choix qui n'est pas sans rapport avec la façon qu'avait Mistral d'« embrasser » les « divers dialectes de la langue d'oc moderne¹³ ». Nous avons ainsi la série B pour le provençal moderne, la série C pour le languedocien, la D pour le gascon et le béarnais, la E pour les parlers du Limousin et de l'Auvergne, la F pour le dauphinois et le dialecte stéphanois, la G pour le catalan. Quant à la série introduite par la lettre H, elle semble regrouper la littérature en français ayant pour sujet la Provence et son histoire. Enfin, la série M contient essentiellement les œuvres de Frédéric Mistral, les traductions de ces œuvres en français ou dans d'autres langues, les études sur le poète (dont un imposant dossier de presse constitué par Edmond Lefèvre dans 18 classeurs), ainsi que d'autres textes sans lien apparent avec cette thématique.

Ce plan de classement dépasse toutefois en précision et finesse celui établi plus tard, car son auteur s'est attelé à distinguer des sous-ensembles thématiques à l'intérieur des séries B à G, ce à quoi correspondent les lettres minuscules employées dans la cotation. C'est dans la classe logiquement la plus fournie, celle consacrée au provençal moderne, que nous trouvons

13. Selon les termes employés dans le sous-titre de son *Tresor dóu Felibrige*.

son développement le plus complet. Ainsi, et avec toutes les réserves qu'impose le faible nombre d'ouvrages concernés, on voit que la lettre « a » sert à coter les grammaires et les dictionnaires de provençal ; la sous-série « b » regroupe la littérature produite dans ce dialecte ; la sous-rubrique « c » regroupe les ouvrages traitant des traditions orales (dictons, proverbes, chansons...) et d'autres manifestations de la culture populaire ; la « d » concerne les études littéraires sur les auteurs écrivant en provençal ; la « e », l'histoire de la Provence antique et l'archéologie gréco-romaine ; la lettre « f », l'histoire générale de la Provence et de ses villes ; la « g », l'histoire religieuse de la Provence (lieux, villes, personnages...) ; la « h », les ouvrages traitant de la géographie physique, ainsi que les guides de voyage ; la « i » contient les titres en rapport avec l'histoire naturelle (dont les textes de Jean-Henri Fabre) ; les rares ouvrages cotés « Bj » traitent des cours d'eau et de la navigation, maritime ou fluviale ; la cote « Bk » a été attribuée à des titres en rapport avec le droit ; quant à la lettre « l », on la trouve sur quelques ouvrages traitant de questions artistiques.

Même si elles n'atteignent pas un nombre aussi important de sous-rubriques, un schéma similaire est à l'œuvre dans les séries suivantes. Dans la classe C, par exemple, on trouve des cotes allant de « Ca » à « Cf » qui définissent le même type de sous-thématiques, appliquées ici à l'espace géographique et culturel circonscrit par le parler languedocien. Faute de pouvoir savoir combien d'imprimés avaient été rangés suivant ces critères, la diminution progressive des sous-rubriques dans les classes D, E et F admet plusieurs interprétations. D'un côté, on peut supposer que, le classement ayant commencé par le parler provençal, la personne qui en était responsable n'a pas eu le temps de traiter avec la même finesse les ouvrages en rapport avec les autres dialectes. De l'autre, on peut aisément imaginer que la bibliothèque constituée par Mistral comportait avant tout des documents relatifs au provençal, et que leur quantité diminuait au fur et à mesure que l'on s'éloignait des zones d'influence de ce dialecte. Cette hypothèse est renforcée par le travail de Marcelle d'Herde-Heilliger sur les auteurs occitans présents dans *Lou Tresor dóu Felibrige*¹⁴ : les tris effectués par la localisation géographique des auteurs cités par Mistral montrent clairement la prééminence de ceux s'exprimant en provençal, la deuxième place qu'occupent les auteurs languedociens et la moindre présence (dans des proportions qui sont à rapprocher de celles que l'on trouve dans la bibliothèque) d'écrivains dans les autres parlers d'oc.

14. Marcelle d'Herde-Heilliger, *Frédéric Mistral et les écrivains occitans dans Le Trésor du Félibrige*, téléchargeable en format pdf à l'adresse suivante <<http://sites.univ-provence.fr/tresoc/libre/libr0709.htm>>. Voir surtout les pages 404-409.

Pour finir sur cette question, on se doit de mettre en rapport cet ancien classement avec celui effectué à partir des années 1930 et conservé jusqu'à aujourd'hui. D'un côté, connaissant la date à laquelle il a pris fin, il n'est pas hasardeux de supposer que, si ce n'est pas Mistral en personne qui en fut à l'origine, il a au moins donné son accord pour qu'on procède de la sorte. À ce sujet, on ne peut éviter de faire un rapprochement entre la spécificité de ce classement et le Mistral lexicographe travaillant à systématiser les différents parlers de la langue d'oc dans *Lou Tresor dóu Felibrige*.

De la même façon, le dévoilement de cet ancien classement systématique permet de mieux comprendre la façon dont les livres qui en faisaient partie ont été redistribués dans le nouveau classement, étranger aux critères d'ordre philologique ou linguistique dans l'établissement des classes principales. Ignorant également les anciennes sous-rubriques mais gardant la division en neuf classes, les responsables de ce reclassement n'ont pas fait dans la nuance. La littérature dans les différents parlers d'oc a été répartie dans les séries A, B et C selon des critères que nous n'avons pas réussi à comprendre mais qui, en tout cas, ne distinguent pas la littérature primaire de la littérature secondaire. La série D, quant à elle, a été constituée à partir des documents provenant des sous-rubriques « e », « f » et « g » des séries précédentes. La classe G a reçu les ouvrages provenant en partie de l'ancienne série A (histoire de la littérature provençale ancienne) et des sous-séries « a » distinguées à l'intérieur des classes préexistantes, alors que les ouvrages en relation avec l'histoire naturelle ont été placés dans la série F créée à cet effet. La « Mistraliana » (tous textes de et études sur Mistral confondus) de l'ancienne série M a été répartie entre la nouvelle série A et la série H, et côtoie dans cette dernière série des ouvrages en catalan. Quant à la série I, dédiée au folklore, elle semble avoir hérité des titres classés auparavant dans les sous-séries « c » qui recueillaient dictons, proverbes et chansons.

En dernière instance, l'un et l'autre classement renvoient à des logiques différentes. Tandis que le premier privilégie le classement physique des ouvrages en suivant des critères intellectuels d'une grande finesse, le second préfère introduire une indexation qui, bien que sommaire, facilite les recherches à partir des fiches du catalogue, sans se soucier outre mesure du rangement des livres à l'intérieur des séries. Dans un cas, on est donc incité à pénétrer dans la bibliothèque et à se faire une idée de son classement par la disposition spatiale des livres, alors que dans l'autre on privilégie une connaissance indirecte et indépendante de l'ordre matériel des livres.

Voilà comment la simple analyse matérielle des documents contenus dans la « bibliothèque Mistral », combinée avec la consultation des outils ayant servi à décrire ou à signaler leur présence parmi les collections du musée, nous fournit de précieux renseignements sur l'histoire de ce fonds spécial, et cela aussi bien sur les dates de sa constitution que sur le(s) traitement(s) documentaire(s) dont il a été l'objet.

Pour ce qui est du premier aspect, nous avons constaté que la collection Mistral ne contient pas uniquement des imprimés apportés au Musée par son fondateur, mais que, bien au contraire, elle a continué de s'accroître après la mort du poète par des acquisitions (dons ou achats plus ou moins irréguliers) jusqu'à la moitié des années 1980.

Faute d'indicateurs d'appartenance indiscutables tels que les ex-libris, c'est par le relevé des dédicaces et par la prise en compte des inscriptions manuscrites laissées par Mistral que l'on peut établir d'une façon certaine que 40 % des documents publiés jusqu'en 1914 inclus dans cette collection étaient la propriété de Frédéric Mistral. À leur tour, les recoupements effectués grâce aux numéros d'inventaire inscrits sur certains ouvrages et à la consultation des registres où ces apports ont été signalés nous conduisent à affirmer, avec un haut degré de probabilité, que ce pourcentage est bien plus élevé, atteignant presque 85 % des documents publiés jusqu'à cette date.

On a vu également comment les différentes marques apposées sur les ouvrages nous éclairent sur les traitements subis par la collection. L'examen des étiquettes, des fiches du catalogue et des écritures qui les remplissent permet de conclure que le classement actuel de la bibliothèque a commencé peu après 1934 et que 85 % des documents ont été catalogués par une même personne entre cette date et le début des années 1950, alors que les 15 % restants l'ont été par trois autres personnes jusqu'à la fin des années 1980.

L'existence d'un système de cotation sériel nous a amené, par ailleurs, à nous intéresser à la logique qui a pu présider au classement des documents à l'intérieur de classes différentes. Nous avons ainsi constaté une série de groupements thématiques qui coïncidaient d'une façon plus ou moins précise avec les types de cotes employés.

Dans ce même sens, l'attention que nous avons apportée à l'ensemble d'éléments matériels a rendu possible de déceler un traitement antérieur, dont il ne subsiste qu'une série de cotes partiellement cachées. Grâce au prélèvement systématique de ces données et aux tris chronologiques effectués à partir de la date de publication des ouvrages concernés, nous avons pu établir qu'un seul individu s'était chargé de coter un nombre difficile à déterminer d'ouvrages pendant une période qui s'achève en 1913, c'est-à-dire du vivant du Mistral. À

leur tour, les cotes employées semblaient dessiner un plan de classement que nous nous sommes attelé à mettre à jour. C'est une fois de plus par le croisement des titres et des cotes que nous sommes parvenu à comprendre la logique sous-jacente, somme toute assez proche de la conception mistralienne des rapports existants entre les différents parlers de la langue d'oc.

II. LA « COLLECTION MISTRAL » DANS LE MUSEON ARLATEN : UNE APPROCHE HISTORIQUE

1. LES RESSOURCES ARCHIVISTIQUES, BIBLIOGRAPHIQUES ET AUTRES

Quittons maintenant les imprimés rangés dans les rayonnages du Cerco et les notices catalographiques qui les décrivent, et tournons-nous vers d'autres sources d'information extérieures à la « bibliothèque Mistral » elle-même. En dehors des ressources bibliographiques, celles-ci peuvent être classées en deux grandes catégories : les sources internes au Museon et celles extérieures à l'institution.

Dans le premier groupe, il conviendra de distinguer les archives historiques de l'institution des fonds d'archives privées qui y sont conservés.

Classées et rangées dans une centaine de boîtes, les premières constituent la mémoire du Museon depuis un peu avant sa fondation en 1899. Pour des raisons que nous ne développerons pas ici, ces archives sont étonnamment lacunaires avant l'entrée de Fernand Benoit au comité du Museon en 1933, une situation à laquelle ne sont pas étrangers les rapports plus que problématiques qu'entretenaient Honoré Dauphin¹⁵, le secrétaire-trésorier de Museon depuis sa fondation, et celui qui deviendra conservateur officiel du Museon en 1934. Il est fort probable que des documents importants antérieurs à l'arrivée de Benoit soient restés en possession de Dauphin au moment de son départ du Comité du Museon, et qu'ils n'aient jamais réintégré les archives du musée.

À ce sujet, nos recherches nous ont permis de découvrir l'existence d'un petit fonds d'archives émanant d'Émile Ripert, représentant du Conseil général auprès du Comité du Museon dans les années 1930, qui joua un important rôle de médiation entre Dauphin et le Comité. Certains recoupements font croire que Dauphin aurait confié à Émile Ripert des dossiers qu'il détenait¹⁶. Contactée, la petite-fille d'Émile Ripert a invité le Museon à venir examiner les documents qu'elle conserve à La Ciotat, afin de déterminer s'ils contiennent des pièces provenant d'Honoré Dauphin.

15. Honoré Dauphin (1867-1946), avocat et félibre.

16. Lettre de Fernand Benoit à Pierre Julian du 4/11/1940 (Archives historiques du Museon Arlaten, cote 97-2).

Le dépouillement des archives historiques du Museon a permis d'isoler un certain nombre de dossiers qui concernent plus particulièrement l'histoire de cette bibliothèque et que nous présentons ici :

- * Dossiers de l'administration Benoit. Essentiellement la correspondance, les notes manuscrites, le catalogue et les états des collections rassemblés sous les cotes Museon 68.1 et 68.2, ainsi que la correspondance de Fernand Benoit à Pierre Julian de 1930 à 1956 (cote Museon 97.2).

- * Le Registre des délibérations du Comité du Museon de 1937 à 1974 (cote Museon 85.1).

- * Le dossier Museon 65.4.6, contenant un inventaire du Museon de janvier 1934 et trois « État des objets faisant partie des collections du Museon Arlaten enregistrées à l'inventaire général » pour les années 1950, 1953 (avec le détail du don des livres fait par Guy Bourilly) et 1955.

- * Le dossier Museon 65.4.10 relatif aux dons faits par Mme Roux-Servine en 1959 et 1960.

- * Le dossier Museon 51.2 : livre de paie 1934-1942 et livre de paie 1951-1952.

- * Les fonds iconographiques du Museon, et plus précisément, deux séries de photographies de la salle appelée « la bibliothèque Mistral ». La première, réalisée peu avant son démantèlement en vue de la rénovation du Museon, a servi surtout à se faire une idée du dernier rangement de la « collection Mistral » ; la seconde contient des images sur le démontage des meubles de cette salle.

Le Museon conserve également différents fonds d'archives privées qui lui ont été confiés par donation, par legs ou par dépôt au cours surtout des dernières années. Parmi eux, certains proviennent de particuliers ayant entretenu des relations très étroites avec le Museon, ce qui explique la présence de nombreux documents liés à son histoire. Dans cette perspective, nous avons surtout exploité les archives du legs Julian, et plus concrètement celles émanant de Pierre Julian, membre du comité du Museon dès le début des années 1930 avant de devenir son président suite au décès de Mme Mistral en février 1943, une fonction qu'il occupera jusqu'en 1957. Parmi l'ensemble de dossiers dépouillés, les suivants contenaient des informations importantes relatives à la bibliothèque du Museon :

- * Dossier JUL 072 : rapports entre le Museon et les autorités municipales, départementales et nationales de 1912 à 1999.

- * Dossier JUL 073 : contient des copies des lettres de Frédéric Mistral à Émile Marignan (octobre 1899-mars 1914), ainsi que d'autres correspondances reçues par Pierre Julian.

* Dossier JUL 88 : contient, entre autres, une copie de l'acte de la donation faite en 1944 par Frédéric Mistral neveu à la commune de Maillane pour le Museon Frédéric Mistral, avec une liste des livres présents dans la maison du poète à ce moment-là.

Nous avons également dépouillé les archives de la famille Jouveau, mais leur contenu, intéressant pour d'autres questions, n'a pas apporté d'informations importantes relatives à la « bibliothèque Mistral ».

Quant aux sources extérieures au Museon, il faut tout d'abord signaler la correspondance reçue par Frédéric Mistral, consultable dans sa maison-musée de Maillane. Le poète, qui a conservé pratiquement toutes les lettres reçues au cours de sa vie, a également pris soin de les faire classer et inventorier afin de faciliter les recherches sur son œuvre. Pour des raisons qui seront explicitées plus tard, nous nous sommes intéressé principalement aux dossiers contenant les lettres envoyées à Mistral par Édouard Aude et Jules Ronjat.

Nos recherches nous ont également conduit à nous renseigner sur les dons d'ouvrages de sa bibliothèque effectués par Frédéric Mistral à la fondation Calvet d'Avignon entre 1900 et 1914. L'ensemble de ces imprimés est actuellement déposé à la médiathèque Ceccano de la même ville, qui détient aussi les registres d'entrée des documents reçus par ladite fondation, registres qui nous ont aidé à mieux connaître le contenu et la fréquence de ces versements.

Dans le même domaine, il faut signaler les archives de Fernand Benoit, déposées aujourd'hui au palais du Roure à Avignon. Le Museon Arlaten s'est procuré une copie des dossiers ayant trait au musée plus particulièrement, parmi lesquels il faut signaler une transcription de la correspondance envoyée à Frédéric Mistral par Émile Marignan, très riche en renseignements de tout ordre sur les premières années du Museon. Le Museon Arlaten possède également une copie partielle des échanges de correspondance entre Mistral et Ludovic Legré, dont les originaux se trouvent au Museum d'histoire naturelle de Marseille.

Enfin, il ne faut pas négliger l'importance des informations recueillies oralement. Outre les renseignements obtenus lors des nombreux échanges avec les responsables du Museon, nous avons sollicité le témoignage de Jean-Maurice Rouquette, son ancien conservateur et actuel président du Comité du Museon. Dans l'entretien qu'il nous a accordé le 6 juin 2014, nous avons pu confronter certaines de nos hypothèses à sa perspicacité et à l'acuité de ses souvenirs.

2. DE LA FONDATION DU MUSEON ARLATEN A LA MORT DE MISTRAL (1896-1914)

La première fois que Mistral évoque publiquement son projet de musée consacré à la Provence¹⁷, une bibliothèque fait déjà partie des outils dont une telle institution devrait se doter. En effet, envisageant d'installer ce qu'il appelle à ce moment-là le « Panthéon de la Provence » dans le palais des Papes à Avignon, Mistral décrit sommairement les différents *équipements* dont il devrait disposer et, parmi eux, il introduit, sans autre précision et à côté du médaillier et de la salle dédiée aux inscriptions et autres antiquités, une bibliothèque. Curieusement, dès qu'il a l'occasion de développer son idée, dans une lettre ouverte à Eysette publiée quelques mois plus tard dans le même journal¹⁸, aucune mention n'est faite de l'éventuelle présence d'une bibliothèque dans ce musée qu'il a désormais décidé d'installer à Arles.

La même année, Émile Marignan, membre fondateur et bras droit scientifique de Mistral dans la *matérialisation* du « *pantai* » (rêve) du poète, se prononce en ces termes sur la question de la présence d'ouvrages dans les collections qu'il a l'intention de récolter :

« Nous n'avons pas à redouter, comme c'est le cas pour les objets d'Ethnographie, la disparition et la perte de la littérature provençale, elle n'a jamais été aussi florissante. Grâce au Félibrige, de longs jours lui sont assurés. Sans vouloir donc donner asile, dans le musée, à tous les ouvrages relatifs au trésor local des légendes, des superstitions, des chansons, des proverbes, des devinettes, etc., etc., nous croyons qu'il convient cependant de réunir, dans une vitrine spéciale, quelques-unes des publications les plus intéressantes¹⁹. »

Voici comment, dès le début, la question de la place des imprimés au sein des collections du Museon est passée sous silence ou reçoit des réponses contradictoires dans le discours des responsables ultimes du choix. La bibliothèque a été sans aucun doute un objet très présent dans le projet scientifique du musée, et cela dès avant son ouverture au deuxième étage de l'ancien collège des Oratoriens, en mai 1899. Et en même temps, elle ne l'a été que par intermittence et d'une façon secondaire, comme une affaire interne au Museon à laquelle, de

17. *L'Aiòli*, n° 173, 17/10/1895.

18. *L'Aiòli*, n° 182, 17/01/1896.

19. Émile Marignan, *Musée arlésien d'ethnographie, Museon Arlaten. Instructions pour la récolte des objets d'ethnographie du pays arlésien*, Arles, Imprimerie Jouve, 1896, p. 13.

temps en temps, il fallait consacrer un peu de temps et d'argent afin de pouvoir continuer de s'occuper d'autres choses.

2.1 Constitution de la bibliothèque

Des livres, il y en a donc dès les premiers jours, en quelque endroit, mais sans qu'ils soient nommés, puisque deux mois après l'inauguration, Mistral, évoquant pour la première fois la documentation, prévient Marignan (c'est nous qui soulignons) :

« Vous me parlez de vitrine félibréenne ? Dites donc une salle entière, car il y a des masses de diplômes, photographies, portraits, affiches, *etc.* à exposer résultant de 45 ans de Félibrige²⁰. »

De la même façon, Mistral n'a de cesse de présenter à Marignan les petites trouvailles bibliographiques qu'il récolte par-ci par-là²¹ pour les faire entrer au Museon, mais n'évoque presque jamais le transfert d'une partie de la bibliothèque dont il est le propriétaire, et qui doit déjà pas mal encombrer sa maison de Maillane. Tout au plus apparaît-il parmi d'autres donateurs ponctuels d'objets et d'imprimés dans les remerciements publiés par le musée dans une rubrique *ad hoc* créée dans l'un des hebdomadaires locaux, le *Forum républicain*, à partir de 1899.

Soulignons au passage la précision, y compris bibliographique, avec laquelle sont rédigées ces notules. À tel point que, en 1937, Fernand Benoit rassemblera dans plusieurs cahiers les coupures conservées de ces rubriques et les reçus manuscrits de Mistral qui en étaient à l'origine, pour constituer la seule source de renseignements sur toutes sortes de donations – et elles sont nombreuses – arrivées au Museon entre 1896 et 1911²².

Mistral a dû parler avec l'un de ses interlocuteurs privilégiés, Ludovic Legré, de ces livres dont il ne sait plus quoi faire, car l'historien et botaniste vient lui apporter conseil :

20. Copie dactylographiée d'une lettre de Frédéric Mistral à Émile Marignan du 02/07/1899 (Médiathèque Ceccano, archives Fernand Benoit, sans cote).

21. Par exemple, lettre de Frédéric Mistral à Ludovic Legré du 25/06/1900 (Muséum d'histoire naturelle de Marseille, fonds Ludovic Legré) ; copie dactylographiée d'une lettre de Frédéric Mistral à Émile Marignan du 6/10/1903 (Médiathèque Ceccano, archives Fernand Benoit).

22. Archives historiques du Museon Arlaten, cote 2-MUS-1 (registre rassemblant trois cahiers) et cote 2-MUS-2 (un seul cahier).

« Tu me parlais, dans un de nos entretiens de cet été, de la multitude d'ouvrages qui te sont adressés de tous les coins du monde. Tu devrais fonder, à côté du Museon, une bibliothèque provençale dans laquelle entreraient toutes les œuvres en n'importe quelle langue qui parleraient de la Provence. Tu formerais ainsi le noyau d'une collection qui acquerrait, avec le temps, une très grande valeur²³. »

Ce à quoi Mistral répond par retour de courrier :

« *Quant a la bibliotèco prouvençalo que me parles, siegues segur qu'es dins nosti visto, e avèn deja coumença lou rabai. La Botanique de Provence au XVI^e siècle ié trelusira e pas mau*²⁴. »

À tel point que, à peine quelques mois plus tard, le voilà plongé dans les affres de la bibliothéconomie :

« Quant à l'installation du vaisselier (transféré) comme bibliothèque, n'y pensons plus. Les livres d'ethnographie que nous aurons à tenir chez nous pourront parfaitement être serrés dans les tiroirs de nos armoires et commodes²⁵. »

Apparemment, la solution n'est pas tout à fait satisfaisante, car au même moment, à peu près, on commande un meuble pour accueillir un certain nombre d'imprimés :

« Jeudi prochain, nous installerons la grande vitrine de la salle félibréenne, destinée à la bibliothèque et aux attributs et souvenirs du Félibrige²⁶. »

Admis dans les collections, mais à condition de disposer de la vitrine derrière lesquels les exhiber, les ouvrages déjà présents dans le musée sont seulement visibles en tant qu'objets intouchables d'une exposition. Leur existence n'a, par ailleurs, pas échappé à l'attention des premiers visiteurs du Museon. La bibliothèque, hébergée dans la salle félibréenne, est

23. Lettre de Ludovic Legré à Frédéric Mistral du 20/10/1900 (MHNM, fonds Ludovic Legré).

24. « Quant à la bibliothèque provençale dont tu parles, sois certain qu'elle est dans nos projets, et que nous avons déjà commencé le ramassage. La *Botanique de Provence au XVI^e siècle* [dont Legré était l'auteur] lui donnera pas mal d'éclat. » Lettre de Frédéric Mistral à Ludovic Legré du 25/10/1900 (MHNM, fonds Ludovic Legré).

25. Copie dactylographiée d'une lettre de Frédéric Mistral à Émile Marignan, s.d. (Médiathèque Ceccano, archives Fernand Benoit).

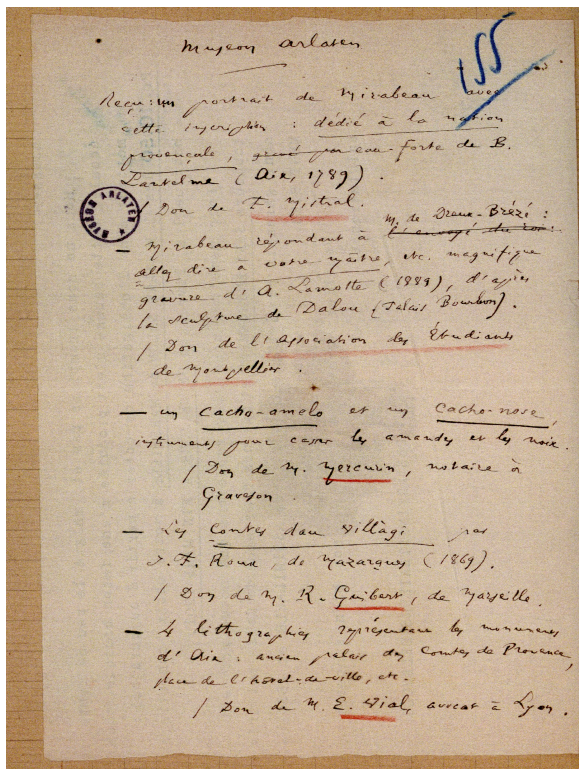
26. Lettre de Frédéric Mistral à Ludovic Legré du 08/06/1901 (MHNM, fonds Ludovic Legré).

d'emblée remarquée, en attestent les premiers comptes rendus consacrés au musée²⁷, où l'on émet même un avis sur le contenant et le contenu de la collection d'imprimés :

« Dans la même salle [la Salle félibréenne] une grande bibliothèque, déjà bien étroite, contient une partie des livres publiés en langue de Provence ou relatifs aux choses ou à l'histoire du pays. Nous comprenons l'importance attachée par Mistral à cette bibliothèque, mais il est hors de doute que de longtemps elle ne pourra rivaliser avec les merveilleuses collections provençales de la Bibliothèque Méjanès, à Aix, ou avec des collections privées comme celles de M. Berluc-Pérussis et surtout de M. Paul Arbaud²⁸. »

Cette existence *de facto* d'une bibliothèque en accroissement constant dans le musée rend d'autant plus assourdissant le silence que les archives entretiennent sur ce sujet. En tout cas, aucun document émanant du Museon ne permet de répondre de manière précise à deux questions essentielles : D'où proviennent exactement les livres ? Combien y en a-t-il ?

Pour ce qui est de leur provenance, il va de soi que les imprimés entrés dans le Museon ne sont pas uniquement ceux dont le *Forum républicain* dresse régulièrement la liste. En effet, si



l'on additionne les titres dont ladite rubrique signale l'arrivée entre 1899 et 1905, la quantité est bien en deçà de ce à quoi l'on pourrait s'attendre.

Il faut donc supposer que Frédéric Mistral a déjà transféré une partie de sa bibliothèque de Maillane vers le musée avant son ouverture, ou bien qu'il n'estime pas nécessaire de préciser tous les apports qu'il y effectue. Aucun document ne vient étayer la première hypothèse, alors que la seconde contredit le soin avec lequel Mistral tient le compte des dons reçus, y compris parfois les siens, dans ses reçus manuscrits (voir ci-contre) et, plus

27. Clément Janin, « Le Museon Arlaten », *La Chronique des arts et de la curiosité*, 28 juillet 1900, p. 259-261 ; Jeanne de Flandreysy, *La Vénus d'Arles et le Museon Arlaten*, Paris, A. Lemerre, 1903, p. 110.

28. Frédéric Charpin, « Le Museon Arlaten », *Zeitschrift für französische und englische Unterricht*, s.l., s.d. [1904], p. 27.

officiellement, dans les pages du *Forum républicain*. Dans un cas comme dans l'autre, il n'existe nulle trace d'un éventuel don plus consistant que le goutte-à-goutte dont informent les registres disponibles.

De la même façon, le contrat qui officialise la donation du Museon Arlaten au Conseil général des Bouches-du-Rhône, signé par Mistral et le préfet Florel fin 1899, ne fait pas la moindre allusion à une éventuelle présence de la bibliothèque du premier parmi les collections ainsi cédées au département.

Documents à l'appui, il est donc impossible de savoir comment Mistral a procédé exactement pour transférer une partie de sa bibliothèque de Maillane vers le Museon Arlaten. Ce que l'on sait, en revanche, c'est que le poète venait tous les jeudis à Arles, et sa correspondance indique qu'il profitait de ces voyages hebdomadaires pour apporter tantôt ses propres livres, tantôt ceux qu'il venait d'acquérir ou de recevoir²⁹. Cela est également confirmé par les quelques annotations de la main de Mistral sur certains exemplaires, où il indique qu'ils sont « à rapporter au Museon³⁰ ».

Il est tout aussi difficile de se faire une idée précise du volume que représentaient ces transferts, mais, étant donné leur fréquence, c'est par ce biais qu'une bonne partie de la bibliothèque de Maillane a du être versée dans les collections du musée.

Les recherches que nous avons entreprises sur les donations mensuelles faites par Frédéric Mistral à la fondation Calvet entre 1900 et 1914 peuvent nous éclairer à ce propos. La page internet de cette vénérable institution explique de la façon suivante l'origine et le contenu de ces dons :

« Dans ce nombre [celui des apports reçus par la bibliothèque de la fondation] figurent les envois mensuels que faisait Frédéric Mistral pendant les quinze dernières années de sa vie. Le grand poète, qui recevait en hommage quantité de publications, les divisait en deux parts, celles qui concernaient la Provence ou la langue provençale allaient à son Museon Arlaten, les autres prenaient le chemin d'Avignon.

Le Musée Calvet a été gratifié ainsi de plus de six mille ouvrages, sans compter les très nombreux fascicules de revues en toutes langues que le poète joignait à ses envois. »

29. Copie dactylographiée d'une lettre de Frédéric Mistral à Émile Marignan du 6/10/1903 (Médiathèque Ceccano, archives Fernand Benoit) ; lettre de Frédéric Mistral à Ludovic Legré, 21/10/1903 (MHNM, fonds Ludovic Legré).

30. Ainsi, par exemple, sur la couverture de l'ouvrage de J.-F.-M. Régis, *La Matière médicale populaire au XIX^e siècle*, Paris, J.-B. Baillière & fils, 1897 (PAT-B-3347).

Comme dans le cas du Museon, aucun document officiel n'aurait été signé pour acter cet accord entre le donateur et le donataire³¹, mais les registres de la fondation gardent en revanche une trace précise, versement par versement, des imprimés (monographies et périodiques confondus) que Mistral lui a fait parvenir à un rythme d'un versement mensuel – parfois un peu plus – pendant quinze années. L'addition de tous les titres consignés montre que, même si on est loin des 6 000 ouvrages dont il est question dans le site internet, au moins 3 000 documents ont ainsi fait le voyage entre Maillane et Avignon au cours de cette période.

Si l'on rapproche ces éléments de ceux concernant le Museon, on peut aisément supposer que, *a fortiori*, Mistral a dû procéder de la sorte vis-à-vis de celui-ci. Tout comme les petits ruisseaux font les grandes rivières, quelques livres apportés une fois par semaine pendant plus de quinze années finissent par constituer une vraie et grande bibliothèque. Et l'on ne s'étonnera pas qu'au bout de deux ans elle fût à l'étroit dans le meuble que l'on avait fait construire pour elle.

Mais pour autant, cela n'explique pas pourquoi cet accroissement rapide de la bibliothèque au cours des cinq premières années d'activité du Museon ne s'accorde pas avec la faible quantité de dons d'imprimés signalées dans le *Forum républicain*. Les versements réguliers enregistrés à la fondation Calvet confirment en tout cas que, dès 1899, Mistral avait entrepris de trier sa bibliothèque et de la transférer vers les deux lieux qu'il avait choisis pour la déposer, une tâche à laquelle il va consacrer du temps et de l'énergie quinze ans durant. Même si rien ne le prouve, on est enclin à penser que, à la même date, voire avant, Mistral avait commencé à déposer ses livres dans le Museon et que, comme à Avignon, il avait négligé de (se) signer un quelconque document l'attestant.

En tout état de cause, la bibliothèque ne s'est pas constituée à partir des seuls titres dont il informe être le donateur (il n'y en a pas plus de soixante-dix) ; à un moment ou à un autre, Mistral a dû effectuer des versements plus conséquents qui n'ont été consignés nulle part. Cependant, par coquetterie ou par pudeur, il se présente comme donateur occasionnel dans les pages du *Forum*, quand, en bon bibliophile, il ne continue pas de glaner des livres pour sa (ses) bibliothèque(s).

31. Nous avons pris contact avec la fondation Calvet pour nous enquérir de la présence éventuelle dans ses archives administratives d'une quelconque pièce actant un accord avec Frédéric Mistral à ce sujet. D'après les services de la fondation, hormis les registres d'entrée, déposés et consultables à la médiathèque Ceccano, aucun document ne vient entériner la décision du fondateur du Museon.

D'un point de vue purement domestique, la visite à la maison du poète à Maillane, remarquablement conservée, permet de se convaincre qu'elle n'aurait jamais pu accueillir l'ensemble des volumes d'une bibliothèque qui, à son zénith, c'est-à-dire lors des dernières années de vie du poète, aurait pu atteindre les 15 000 ouvrages.

2.2 Traitement documentaire

2.2.1 L'aide de Jules Ronjat³²

Une preuve supplémentaire du rapide accroissement de la bibliothèque est, sans doute, le besoin dans lequel se trouve Mistral d'entreprendre son catalogage, puisqu'en attendant la vitrine, il se tourne vers le *capoulié* Pierre Devoluy³³ :

« Quand vous écrirez au *baile* [Jules Ronjat], vous pouvez lui dire qu'au Museon les vitrines de la bibliothèque sont prêtes et qu'il peut aller, quand il le voudra, faire le catalogue de nos livres³⁴. »

Quelques mois plus tard, le meuble est installé et Jules Ronjat à pied d'œuvre :

« J'irai demain jeudi à Arles ; il y a au Museon depuis lundi le *baile* Ronjat qui s'occupe de la bibliothèque³⁵. »

La correspondance adressée par l'éminent linguiste méconnu à Mistral contient quelques passages relatifs aux livres du poète, dont l'un nous apprend que, déjà en 1901, Ronjat faisait le voyage à Maillane pour « *furna* » (fureter) dans la bibliothèque du maître. Répondant rapidement à la demande de Mistral, Ronjat se met en contact avec Dauphin et prend avec lui « *nòsti mesuro pèr travaia au cartabèu de la biblioutèco arlatenco*³⁶ ». Dans une autre lettre, Ronjat évoque des dispositions prises concernant les brochures, son intention de rendre des livres empruntés à Mistral *et* à la bibliothèque du Museon, et préconise d'entreprendre sans

32. Jules Ronjat (1864-1925), linguiste, secrétaire (*baile*) du Félibrige de 1903 à 1909.

33. Pseudonyme de Paul Gros-Long (1862-1932), poète, romancier et journaliste, *capoulié* (président) du Félibrige de 1901 à 1909.

34. Lettre de Frédéric Mistral à Pierre Devoluy du 27/06/1903, dans *Correspondance Frédéric Mistral-Pierre Devoluy*, publiée et annotée par Charles Rostaing, Nîmes, Imprimerie Bene, 1984, p. 452.

35. Copie dactylographiée d'une lettre de Frédéric Mistral à Émile Marignan du 02/10/1903 (Médiathèque Ceccano, archives Fernand Benoit).

36. « [...] nos mesures pour travailler dans le registre de la bibliothèque arlésienne ». Lettre de Jules Ronjat à Frédéric Mistral du 15/06/1903 (Musée Frédéric Mistral à Maillane, correspondance, cote 186-106).

plus tarder l'estampillage des exemplaires, non sans avoir au préalable demandé conseil à un bibliothécaire (nommément Édouard Aude, alors conservateur à la bibliothèque Méjanes d'Aix, que nous retrouverons un peu plus tard) quant à la meilleure façon d'y procéder.

Si aucun document n'a été trouvé dans les archives du Museon enregistrant ce passage de Jules Ronjat au sein de ses collections et le travail qu'il a pu accomplir dans la bibliothèque, il subsiste néanmoins quelques traces évidentes sur les livres dont il eut la charge. La belle écriture de sa correspondance est la même qui a apposé quelques ex-libris manuscrits « Museon Arlaten » et, sur certains livres et brochures, reproduit le nom de l'auteur et le titre sur la couverture et le dos de l'ouvrage. Il est impossible de savoir combien d'imprimés ont pu passer entre les mains de Ronjat dans l'année et demie que dura sa collaboration avec le Museon, et encore moins de savoir si Ronjat a entrepris un vrai catalogage. Dans ses lettres à Mistral après 1904, il n'est plus question de la bibliothèque, alors que, hormis sa belle calligraphie, aucune cote, aucune fiche, aucune liste de livres ne nous indique en quoi a pu consister son travail.

2.2.2 L'intervention d'Édouard Aude³⁷

Peu de choses transparaissent dans les archives sur la vie de la bibliothèque pendant les trois années suivantes. Le chamboulement du prix Nobel concédé au maître en 1904 n'a aucune répercussion immédiate sur les collections d'imprimés, que l'on suppose augmenter au rythme constant marqué par les apports de Mistral et des donations de plus en plus espacées. Cependant, le poète songe immédiatement à se servir de l'argent qui lui est octroyé pour agrandir le Museon, ce à quoi il parviendra finalement en 1909, lors des journées triomphales du jubilé du poète³⁸, en inaugurant le nouveau Museon Arlaten dans son siège actuel du palais de Laval-Castellane, rue de la République.

Mais en mars 1908, alors que le déménagement des collections approche, Mistral fait les comptes avec Marignan et la bibliothèque resurgit comme une question importante :

« Seulement, sur les 60 000 fr. qui me restent pour le Museon, 50 000 sont destinés à la

37. Édouard Aude (1868-1941), petit-fils du célèbre maire d'Aix, Antoine-François, président de l'Académie d'Aix, rédacteur à la revue *Le Feu*, majoral du Fékibrige en 1903, conservateur de la bibliothèque Méjanes de 1896 à 1936.

38. Jules Charles-Roux, *Le Jubilé de Mistral : cinquantième de Mireille (Arles, 29-30-31 mai 1909)*, Paris, A. Lemerre, 1912, 562 p.

restauration du Musée et les 10 000 restants sont nécessaires pour les vitrines à faire et l'imprévu. Rien que la bibliothèque nous coûtera dans les 1 500 fr³⁹. »

Il s'agit du grand meuble de bibliothèque en neuf corps, fabriqué sur mesure, que l'on installera peu de temps après au premier étage du palais, et qui occupera les quatre murs d'une petite salle aménagée à cet effet, appelée désormais la « bibliothèque Mistral ». Nous n'avons pas de date exacte de la livraison du meuble – à présent démonté avant sa future réinstallation dans le musée –, mais les plans et les photographies que nous avons pu consulter permettent d'estimer que, si l'on inclut les étagères de la partie basse, il pouvait contenir au moins 120 mètres linéaires d'imprimés.

En même temps qu'il prépare l'espace pour la bibliothèque dans le nouveau Musée, Mistral fait savoir à Marignan qu'Édouard Aude vient mettre un peu d'ordre dans les imprimés déjà transférés de l'ancien siège au nouveau siège de la rue de la République :

« Un gros travail est fait au Musée par le félibre majoral Aude, bibliothécaire à la ville d'Aix : c'est la mise en ordre de notre bibliothèque, bouleversée par le transfert. Aude vient à Arles tous les lundis – et il en aura peut-être jusqu'à Pâques⁴⁰. »

Le recours à Aude n'est pas une surprise. Outre l'avis professionnel qui lui avait été demandé auparavant, il avait déjà évoqué la question du classement de la bibliothèque du Musée dans une lettre datant de fin 1906 à Mistral⁴¹, ce sur quoi il revenait en février 1908⁴².

C'est ainsi que, pendant près de quatre ans, d'octobre 1909 à novembre 1913, à une fréquence difficile à estimer, mais tout au plus d'une journée par semaine, Édouard Aude va prendre en charge le traitement documentaire de la « bibliothèque Mistral » du Musée Arlaten.

Du côté de la correspondance consultable à Maillane, on apprend que Mistral dédommage Aude des frais liés à ses voyages et séjours à Arles, qu'il provisionne même à l'avance⁴³.

39. Copie dactylographiée d'une lettre de Frédéric Mistral à Émile Marignan du 24/03/1908 (Médiathèque Ceccano, archives Fernand Benoit).

40. Copie dactylographiée d'une lettre de Frédéric Mistral à Émile Marignan du 09/11/1909 (Médiathèque Ceccano, archives Fernand Benoit).

41. Lettre en provençal d'Édouard Aude à Frédéric Mistral du 24/12/1906 (Maison Frédéric Mistral à Maillane, correspondance, cote 262-8).

42. Lettre en provençal d'Édouard Aude à Frédéric Mistral du 18/02/1908 (Maison Frédéric Mistral à Maillane, correspondance, cote 262-14).

43. Lettre en provençal d'Édouard Aude à Frédéric Mistral du 16/10/1909 (Maison Frédéric Mistral à Maillane, correspondance, cote 262-22).

Aude renseigne Mistral sur l'avancée de son travail, qui comprend les périodiques⁴⁴ et les revues illustrées⁴⁵. Pour le reste, il lui fait parfois part de ses déboires avec Dauphin, lui annonce sa présence pendant plusieurs jours d'affilée pour s'occuper des ouvrages, ou lui fait parvenir le justificatif de ses frais. Et fin 1913, quelques mois avant le décès de Mistral, Aude se dit même prêt à reprendre de l'ouvrage au Museon Arlaten⁴⁶.

Comme dans le cas de Ronjat, son prédécesseur, on ne trouve dans les archives du Museon aucun document témoignant du travail réalisé par Aude sur les imprimés, et comme précédemment, ce sont uniquement les exemplaires de la bibliothèque qui ont conservé les traces de son intervention.

En effet, ces cotes plus anciennes figurant sur les exemplaires, presque toujours cachées par des étiquettes manifestement collées plus tard, ont été sans aucun doute inscrites à la main par Aude, comme le prouve leur comparaison avec l'écriture des lettres envoyées à Mistral. La correspondance vient confirmer ce que nous avons avancé après l'examen des ouvrages, à savoir que ces travaux ont pris fin en 1913, en même temps qu'elle nous apprend que la cotation et le classement de la « bibliothèque Mistral » avaient commencé en 1909.

Il est néanmoins plus difficile de déterminer combien d'ouvrages ont été concernés par ces opérations. Leur examen matériel a établi d'une façon certaine que presque 900 documents auraient été traités de la sorte, un chiffre que les informations glanées dans la correspondance d'Aude à Mistral ne semblent pas contredire, sans qu'il soit pour autant possible de mieux estimer cette quantité. En tout état de cause, dans une lettre de novembre 1910, Aude indique à Mistral que « les livres de la bibliothèque sont classés, mis à part une centaine et les brochures⁴⁷ », alors que dans une autre lettre, non datée, il signale que « tout est classé et numéroté, hormis une centaine de livres et les brochures⁴⁸ ».

D'après ces renseignements, on peut avancer que, entre 1909 et 1913, peu avant le décès de Mistral, la presque totalité des livres présents au Museon Arlaten avait été classée et cotée par Édouard Aude. Il est en revanche beaucoup plus difficile de se prononcer sur l'éventuel

44. Lettre en provençal d'Édouard Aude à Frédéric Mistral du 22/10/1909 (Maison Frédéric Mistral à Maillane, correspondance, cote 262-24).

45. Lettre d'Édouard Aude à Frédéric Mistral, s. d. (Maison Frédéric Mistral à Maillane, correspondance, cote 262-65).

46. Lettre en provençal d'Édouard Aude à Frédéric Mistral du 06/11/1913 (Maison Frédéric Mistral à Maillane, correspondance, cote 368-7).

47. Lettre en provençal d'Édouard Aude à Frédéric Mistral du 26/11/1910, (Maison Frédéric Mistral à Maillane, correspondance, cote 262-49).

48. Lettre en provençal d'Édouard Aude à Frédéric Mistral, s. d. (Maison Frédéric Mistral à Maillane, correspondance, cote 262-62).

établissement d'un catalogue en parallèle à ou à la suite de ces opérations. Appliquant une logique strictement documentaire, on peut supposer que, si cela avait été le cas, le document aurait été conservé par le Museon comme un précieux témoignage de l'état d'une partie de ses collections peu avant la disparition de son fondateur.

La correspondance, quant à elle, ne nous éclaire que très indirectement sur cette question. Dans la lettre de novembre 1910 précitée, Aude informait Mistral d'une demande de Jules Charles-Roux concernant les livres de la bibliothèque et concluait qu'il n'était « pas possible d'ouvrir cette bibliothèque au public » et qu'il fallait « se contenter pour le moment d'avoir les livres réunis dans un ordre bien précis⁴⁹ », ce qui suggère qu'il n'y avait point de catalogue disponible.

L'absence d'un tel outil est d'autant plus regrettable qu'il aurait pu nous renseigner sur la logique du classement adopté à ce moment-là et que nous avons tenté d'esquisser à partir des cotes repérables sur les livres. On peut tout au plus mettre en rapport la structure du grand meuble installé en 1909, composé de neuf corps, avec les neuf séries qui divisent la bibliothèque. Ainsi, la volonté d'introduire une systématisation dans le rangement des ouvrages aurait été sous-tendue par la nécessité de l'adapter à l'espace matériel du meuble-bibliothèque.

Quant aux lettres d'Aude à Mistral, elles ne font aucune allusion à ce sujet et, faute d'apporter une confirmation à nos hypothèses, au moins permettent-elles d'affirmer que Mistral suivait de très près le travail du bibliothécaire – qu'il pouvait contrôler lors de ses allers hebdomadaires à Arles – et que, très certainement, le plan de classement adopté pour la bibliothèque a été décidé de commun accord entre les deux hommes.

On peut conclure que, à la mort de Mistral en 1914, le nouveau Museon Arlaten, inauguré cinq ans auparavant dans le palais Laval-Castellane, dispose d'une vraie bibliothèque pour laquelle on a aménagé un espace séparé du reste des collections. S'il est impossible de savoir précisément combien d'imprimés elle contient, les 120 mètres linéaires du mobilier fabriqué exprès pour elle indiquent qu'elle a atteint (ou il est prévu qu'elle atteigne) une taille conséquente. Par ailleurs, on ne se contente pas d'assigner une place séparée aux livres, puisque l'on a également fait appel à un expert pour leur traitement documentaire, en vue certainement d'une mise à disposition du public. D'autres informations nous apprennent que

49. Lettre en provençal d'Édouard Aude à Frédéric Mistral du 26/11/1910, (Maison Frédéric Mistral à Maillane, correspondance, cote 262-49).

le traitement des imprimés a consisté dans leur classement physique – tenant compte des caractéristiques du meuble prévu à cet effet – mais aussi intellectuel, car les cotes attribuées révèlent une volonté de distinguer des séries thématiques bien précises. En revanche, il semblerait que ce travail n’ait pas été poussé jusqu’à l’établissement d’un catalogue, empêchant l’accessibilité de la bibliothèque à un public autre que les intellectuels gravitant autour de Mistral, qui la fréquentaient à titre privé. Sur ce dernier point, on remarquera, si l’on s’en remet aux témoignages disponibles⁵⁰, que la bibliothèque attire moins l’attention des visiteurs du Museon que les livres qui continuent d’être exposés dans les vitrines, dont les ouvrages de Mistral dans la salle qui lui est consacrée au premier étage.

3. LA MORT DE MISTRAL ET LA PERIODE DAUPHIN (1914-1932)

Si l’on se fie aux documents, il n’y a eu, contrairement à ce que l’on pourrait imaginer, aucun transfert d’objets ou de livres de la maison de Mistral à Maillane vers le musée d’Arles après le décès du poète. Bien que l’état lacunaire des archives du Museon ne permette pas d’écarter une telle éventualité, nous sommes enclin à penser que, pour ce qui est de la bibliothèque, aucun imprimé présent chez Mistral au moment de sa mort n’a regagné le Museon par la suite.

Une visite à Maillane nous a permis de constater combien la bibliothèque était bien fournie – elle contient près de 2 500 exemplaires –, et parfois en ouvrages qui auraient pu intéresser le Museon. Faute d’un catalogue facilement exploitable, nous avons dû nous contenter d’une inspection visuelle des rayonnages. Une fois exclus les ensembles constitués par des ouvrages ayant servi à Frédéric Mistral lors de ses études, les livres de religion et ceux d’auteurs français ou étrangers sans aucun lien avec le Félibrige, il reste tout de même un bon nombre de titres qui mériteraient de figurer dans la bibliothèque Mistral du Museon Arlaten. Ainsi, outre les œuvres de Mistral, certaines de leurs traductions et des études consacrées à l’auteur – dont on peut à bon escient penser que le Museon possède un exemplaire –, on trouve des ouvrages, souvent dédiés, d’auteurs proches ou très proches de Mistral dans la défense de la langue d’oc (Henry Eyssette, Alphonse Tavan, Valère Bernard, Prosper Estieu, Marius

50. Voir Joseph Aurouze, *Le Museon Arlaten en son nouveau local*, Grenoble, Allier frères, 1909, 24 p. ; Jules Flamme, *Le Palais du Félibrige ou Museon Arlaten*, Arles, A. Sabatier, [s.d.], 19 p. ; Marc Varenne, « Le réveil des provinces françaises. Les musées régionaux », *Touche à tout*, n° 9, septembre 1910, p. 311-318 ; « Le Musée Arlaten », *Mouseion*, 1928, n° 4, p. 125-129.

André, pour n'en citer que quelques-uns), dont il n'existe aucun exemplaire dans le Museon.

On ne peut que s'étonner de cet état de choses, tant la présence de ces ouvrages vient contredire le soin et la persévérance que nous avons attribués à Mistral quand il s'agissait de décider de la destination de ses livres vers l'une ou l'autre des deux bibliothèques qu'il avait choisies pour les déposer. Ceux qui auraient pu prendre le chemin du Museon Arlaten sont-ils restés à Maillane en raison d'un attachement personnel ? Pour des motifs purement matériels, Mistral ne concevant pas de les faire parvenir au Museon autrement que lors de ses allers-retours hebdomadaires ? Parce qu'il fallait bien que la belle bibliothèque de Maillane ne se trouve pas entièrement dégarnie ? Ou pour toutes ces raisons à la fois ?

Quoi qu'il en soit, après le décès de son fondateur, le *statu quo* s'installe dans le Museon. La veuve de Mistral occupant la présidence du Comité du musée, c'est Honoré Dauphin, sous le titre de trésorier-secrétaire, qui a la charge des collections, lesquelles continuent d'augmenter quoique à un rythme plus lent qu'auparavant. Le registre des entrées tenu par Dauphin⁵¹ pendant la période allant de 1913 à 1932 révèle en effet un accroissement de quelque 240 objets, dont seulement 15 sont des livres.

D'autre part, rien ne semble avoir été entrepris concernant la bibliothèque après l'intervention d'Édouard Aude, et l'on peut aisément imaginer que les imprimés acquis au cours de ces années sont entreposés dans les rayonnages sans le moindre traitement.

Faute de documents dans les archives du Museon, il est donc illusoire de prétendre à autre chose que des suppositions. Mais étant donné qu'il n'y a rien de pire pour un musée et ses collections que de s'enfoncer dans la routine, on peut imaginer que, le temps aidant, on est progressivement passé du *statu quo* au laisser-aller, avant de s'installer pour de bon dans l'abandon. C'est en tout cas ce qui transparaît dans un article signé par Louis Bayle paru en juillet 1929, une année avant la célébration du centenaire de la naissance de Mistral, et où son auteur dénonce « Le scandale du Museon Arlaten⁵² ». Parmi les nombreux reproches indignés qu'il adresse aux responsables de l'institution, Bayle évoque le « désordre » qui règne dans la bibliothèque, laquelle « n'offre même pas le soulagement » de pouvoir s'enfermer en elle « et d'oublier entre les livres [son] écoëurement et [sa] tristesse » devant la désolation qui règne dans le musée.

51. Il s'agit d'un cahier dont la couverture porte le titre manuscrit « Museon. Palais du Félibrige. Carnet d'inscription des objets entrant au Musée » (Archives historiques du Museon Arlaten, cote 2-MUS-3).

52. Louis Bayle, « L'escandale dou Museon Arlaten », *La Pignato*, juillet 1929.

4. LA PERIODE FERNAND BENOIT (1933-1965) ET SES PROLONGEMENTS

On ignore si ce sont ces dénonciations qui vont pousser Mme Mistral à réagir, mais toujours est-il que, fin 1932 début 1933, Fernand Benoit⁵³, chartiste, bibliothécaire archiviste de la ville d'Arles et conservateur adjoint chargé de la direction de ses musées archéologiques, entre au Comité du Museon. D'abord simple « coadjuteur » – c'est ainsi qu'il se définit dans le registre des acquisitions et donations qu'il ouvre le 19 janvier 1933⁵⁴ –, Benoit va rapidement chercher à mieux connaître les collections, puisqu'en octobre 1933, le Comité du Museon le charge de travailler avec le conservateur *de facto*, Honoré Dauphin, à en dresser un inventaire à raison de trois à quatre heures par semaine⁵⁵, ce à quoi les deux hommes s'attellent presque aussitôt⁵⁶. Mais cette collaboration entre eux va très vite s'avérer problématique, à tel point que Fernand Benoit fait part à Pierre Julien des difficultés qu'il rencontre pour mener à bien son travail et dénonce à mots à peine voilés l'incurie du trésorier-secrétaire :

« Je fais l'inventaire avec Dauphin : mais je constate qu'il "cherchera" toujours les provenances et qu'il n'avait rien commencé⁵⁷. »

Nous ne nous attarderons pas sur le lourd conflit qui va opposer le Comité du Museon à Honoré Dauphin et qui va se solder par la destitution de ce dernier en avril 1934 et par la nomination de Fernand Benoit comme conservateur. Au lieu de cela, il est plus intéressant de signaler comment la bibliothèque Mistral devient rapidement un enjeu important pour Fernand Benoit, lequel, dès octobre 1933, préconise une première mesure la concernant :

« Pour "lier" le comité au monde extérieur qui est profondément ignoré de Dauphin, il faudrait abonner la bibliothèque à un certain nombre de revues, ne serait-ce que pour faire

53. Sur Fernand Benoit, on consultera avec profit les articles de Jean-Rémy Palanque, « Notice sur la vie et les travaux de Fernand Benoit, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 116^e année, n° 1, 1972, p. 88-100, et de Jacques de Font-Réaulx, « Fernand Benoit », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 127, livraison 2, 1969, p. 111-116.

54. Littéralement, « Registre des acquisitions et donations. Museon Arlaten. Commencé le 19 janvier 1933 par M. Fernand Benoit, conservateur de la bibliothèque et du musée lapidaire, "coadjuteur" au Museon Arlaten » (Archives historiques du Museon Arlaten, cote 2-MUS-4).

55. Registre des délibérations du Comité du Museon Arlaten, compte rendu de la réunion du 24/09/1933.

56. *Ibid.*, compte rendu de la réunion du 29/10/1933.

57. Lettre de Fernand Benoit à Pierre Julien du 15/11/1933 (Archives historiques du Museon Arlaten, cote 97-2).

savoir que le musée existe. Bien entendu, bibl[iothèque] privée, puisqu'il n'y a pas de surveillant⁵⁸... »

Aux yeux du conservateur, la bibliothèque doit non seulement être considérée et enrichie d'un point de vue scientifique, mais surtout elle doit servir à faire connaître l'existence du Museon, trop replié sur lui-même. Cette déclaration avant tout programmatique se heurte toutefois à la réalité d'une collection d'imprimés mal référencée et éparpillée un peu partout dans le musée, une situation qui exige de la rassembler et de faire le récolement avant, d'éventuellement, entreprendre un nouveau catalogage :

« D'autre part, je vais attaquer le catalogue de la bibliothèque ou plutôt vérifier celui d'Aude, *qui a dû être fait* ; il faut rassembler les livres dans une salle : il y en a dans une armoire de la salle du Brès de Mistral (avec numérotation d'Aude correspondant, je pense, à celle de la Bibl.), il y en a en bas et partout. Il faut les grouper⁵⁹. »

Avant d'étudier les implications que ces déclarations de Fernand Benoit auront dans la vie de la bibliothèque, il convient de s'arrêter sur son allusion au travail d'Édouard Aude, qui nous permet de revenir sur deux points précis. D'un côté, les paroles de Benoit confirment qu'après le départ d'Édouard Aude fin 1913 et le décès de Mistral en mars 1914, les imprimés n'ont fait l'objet d'aucun traitement documentaire puisque, vingt ans après, le récolement ne peut se faire qu'à partir du catalogue qui aurait été dressé à cette époque. De l'autre, Benoit semble ne pas disposer dudit répertoire, mais plutôt supposer son existence à partir des cotes apposées sur les imprimés par Édouard Aude.

À tort, nous avons cru dans un premier moment que Benoit avait commencé son récolement en se fondant sur le document élaboré par Edouard Aude. Après une recherche infructueuse dans les archives du Museon et dans le fonds Benoit au palais du Roure, nous avons conclu que soit le catalogue d'Aude n'avait jamais existé, soit il avait été égaré (ou détruit) après que Fernand Benoit l'avait utilisé. Or, cette seconde possibilité est incompatible non seulement avec le bon état de conservation des archives du Museon après la nomination de Fernand Benoit, mais surtout avec la déontologie du chartiste qu'il était, et qui l'aurait poussé à prendre toutes les précautions pour préserver un tel document. Comme lui, peut-être,

58. Lettre de Fernand Benoit à Pierre Julian du 14/10/1933 (Archives historiques du Museon Arlaten, cote 97-2).

59. Lettre de Fernand Benoit à Pierre Julian du 26/01/1934 (Archives historiques du Museon Arlaten, cote 97-2). C'est nous qui soulignons.

il nous a fallu nous résigner à admettre qu'Aude n'avait jamais établi de catalogue écrit après avoir classé et coté la presque totalité de la bibliothèque.

4.1 Le traitement documentaire

C'est peut-être en constatant ce manque que Fernand Benoit a décidé d'effectuer le traitement documentaire des imprimés le plus tôt possible, puisqu'en février 1934, il annonce au Comité du Museon avoir terminé l'inventaire des collections et se dit prêt à aborder celui de la bibliothèque « dans le courant de l'été⁶⁰ ».

À n'en pas douter, l'estampillage des exemplaires, les cotes alphanumériques sérielles qui leur ont été attribuées (inscrites à l'intérieur du tampon de la bibliothèque Mistral et sur les étiquettes collées sur le dos des livres), le catalogage des imprimés sur les fiches manuscrites et leur (re)classement intellectuel et physique dans une configuration qui a subsisté jusqu'à aujourd'hui, autant d'opérations dont nous avons établi l'origine vers le milieu des années 1930, découlent directement des décisions prises par Fernand Benoit et communiquées au Comité du Museon à ce moment-là.

Or, une fois de plus, les archives du musée restent étonnement muettes concernant ces différentes opérations. En effet, au-delà de la notification au Comité du Museon du don de « 108 volumes sur la renaissance provençale » fait par José Vincent en novembre 1937⁶¹ et de l'inscription des différentes acquisitions du Museon (y compris les imprimés) dans les registres, nous ne trouvons aucune autre référence au traitement documentaire de la bibliothèque avant... 1949, lorsque Fernand Benoit annonce à Pierre Julian, comme au passage, que « Mlle L. avance le cat. de la bibliothèque⁶² ».

C'est donc à nouveau de façon indirecte, par des recoupements successifs, qu'il nous est possible d'apporter quelques précisions sur ces questions, à commencer par la date effective du démarrage de l'ensemble de ces travaux documentaires. Ainsi peut-on mettre en rapport ce que nous avons signalé sur les dates de publication de certains des ouvrages se trouvant au début des séries A, B et C – et qui nous laissent supposer que leur cotation n'avait pas pu commencer avant 1934 ou 1935 –, ainsi que le nom du dédicataire de certains de ces livres,

60. Registre des délibérations du Comité du Museon, compte rendu de la séance du 25/02/1934.

61. *Ibid.*, compte rendu de la séance du 28/11/1937. Le détail de ce don a été consigné par Fernand Benoit dans le registre correspondant (Archives historiques du Museon Arlaten, cote 2-MUS-4).

62. Lettre de Fernand Benoit à Pierre Julian, s. d. [1949] (Archives historiques du Museon Arlaten, cote 97-2).

avec ce José Vincent qui, en novembre 1937, enrichissait la bibliothèque du Museon de plus de 100 volumes, et conclure que la cotation n'a pas pu être entreprise avant cette dernière date.

Par ailleurs, nous avons cherché à identifier qui était cette « Mlle L. » qui, en 1949, était chargée du catalogage de la bibliothèque. Les dossiers administratifs conservés dans les archives du Museon nous ont permis de trouver le nom d'une dénommée Anne Laugier, embauchée comme « gardienne » en mai 1936 et dont la signature au pied des fiches de paie correspond avec cette Écriture I qui remplissait la plupart des fiches manuscrites du catalogue et apposait les cotes sur les livres et les étiquettes.

On voit donc que le catalogage de la « bibliothèque Mistral », commencé au plus tôt fin 1937 par Mlle Laugier, était toujours en cours en 1949, voire en 1951, selon les informations transmises par Fernand Benoit à Pierre Julian et qui confirment, au passage, que la dernière série du classement (la série I donc) est consacrée au folklore :

« *Le Felibrige* ou *Fe* dit que la bibl. du M. Arlaten sera classée... en 1954. Elle [Mlle Laugier] achève la dernière section des livres (Folklore) et passera aux revues⁶³. »

Or cet espoir de parvenir à un catalogage complet de la bibliothèque ne fera pas long feu, car à peine un mois plus tard, pour des raisons qui ne sont pas explicitées, le Comité du Museon décide d'ajourner *sine die* le classement restant à effectuer à la bibliothèque⁶⁴, ce qui n'est sans doute pas étranger à la démission de Mlle Laugier un an plus tard⁶⁵.

La question de la reprise des travaux de traitement documentaire ne revient sur le tapis que trois ans plus tard, et cela par une demande expresse faite par Fernand Benoit au Comité du Museon⁶⁶, laquelle est examinée lors de la séance suivante⁶⁷ et renvoyée à celle d'après... où il n'en sera pas question.

Les changements survenus après le décès de Pierre Julian en octobre 1957, provisoirement remplacé par Fernand Benoit à la présidence du Comité du Museon avant qu'André Chamson n'assume cette charge, ne semblent pas avoir été favorables à la continuation du travail de catalogage. Il faut attendre la nomination de Charles Galtier, en 1961, comme délégué auprès du Museon en tant qu'attaché de recherche au CNRS, pour voir resurgir le sujet, cette fois-ci

63. Lettre de Fernand Benoit à Pierre Julian du 06/02/1951 (Archives historiques du Museon Arlaten, cote 97-2).

64. Registre des délibérations du Comité du Museon, compte rendu de la réunion du 28/03/1951.

65. Lettre de Fernand Benoit à Pierre Julian du 08/02/1952 (Archives historiques du Museon Arlaten, cote 97-2).

66. Registre des délibérations du Comité du Museon, compte rendu de la séance du 23/02/1955.

67. *Ibid.*, compte rendu de la séance du 16/04/1955.

explicitement lié à la volonté de rendre accessible la bibliothèque aux chercheurs « aussitôt que le classement des livres et le fichier seront établis⁶⁸ ». Or, malgré la présence de Bruno Durand, conservateur de la bibliothèque Méjanès à Aix, à cette réunion, venu pour apporter son aide, aucune décision concrète n'est prise entre cette date et celle du décès de Fernand Benoit, survenu en avril 1969.

À côté de ces informations, rien, en revanche, ni dans les archives du Museon ni dans celles de Fernand Benoit déposées au palais du Roure, ne permet d'en savoir un peu plus sur les critères ayant présidé au reclassement de la bibliothèque décidé à partir de l'ordonnancement instauré par Édouard Aude entre 1909 et 1913. En tout état de cause, il semble évident que les dispositions prises par Fernand Benoit ne seront pas remises en question par la suite, alors que, comme nous l'avons déjà indiqué, le départ de Mlle Laugier et la continuation plus ou moins soutenue du catalogage par d'autres personnes entraînent un classement moins rigoureux à mesure que les années passent.

À ce sujet, nous pouvons signaler le rôle qu'ont dû à nouveau jouer les contraintes qu'imposait l'espace physique de la bibliothèque. Ce n'est certainement pas un hasard si le reclassement des imprimés entrepris par Fernand Benoit conserve le nombre de séries introduites par Édouard Aude, que nous avons mises en rapport avec les neuf corps dont était composé le meuble commandé par Mistral en 1909. Interrogé sur cette question lors de l'entretien déjà évoqué, Jean-Maurice Rouquette nous a confirmé que les neuf sections du classement de Fernand Benoit correspondaient effectivement aux neuf parties dont étaient constitués les meubles dans la salle de la bibliothèque Mistral. M. Rouquette nous a indiqué qu'il avait lui-même procédé au déclassement de quelques ouvrages en raison de l'accroissement exponentiel de certaines sections de la bibliothèque (les études sur Mistral et les traductions de ses œuvres).

4.2 L'ouverture de la bibliothèque à la recherche ?

Nous allons nous intéresser maintenant à la deuxième partie du programme que Fernand Benoit établissait à peine arrivé au Museon, c'est-à-dire aux moyens à mettre en place pour, comme il le dit, « faire savoir que le musée existe ». Il est significatif que, à cette fin, il propose d'« abonner la bibliothèque à un certain nombre de revues scientifiques », comme si

68. *Ibid.*, compte rendu de la séance du 29/03/1961.

cela était le meilleur moyen de « lier le musée au monde extérieur ».

Néanmoins, cette déclaration de principes va avoir du mal à se concrétiser, et cela pour plusieurs raisons. La première est que la bibliothèque n'est finalement qu'un outil secondaire et que le conservateur va logiquement privilégier les collections d'objets au détriment des imprimés. Il faut rappeler ici que, dès 1935, Benoit propose au Comité du Museon d'agrandir l'espace d'exposition en aménageant les salles du second étage du palais Laval-Castellane⁶⁹. Ayant obtenu le feu vert, il procède par étapes et, en même temps qu'il enrichit les fonds ethnographiques et historiques, il instaure une nouvelle répartition spatiale des collections qui conduit, en juillet 1936, à l'ouverture au deuxième étage de trois nouvelles salles permettant d'élargir de 25 % les superficies de présentation permanente. Non content de cela, il conçoit une nouvelle extension en 1937, plus orientée vers l'ethnographie, dont la réalisation va s'étaler sur quatre ans. L'inauguration de ces nouveaux aménagements, grâce auxquels le Museon dispose désormais de 33 salles et deux galeries, a lieu en juillet 1941 et – l'occasion s'y prêtant à cause des dates et, surtout, de la présence de Jérôme Carcopino – sert à la célébration du pétainisme. On ne s'étonnera pas si, pendant toute cette période, la mise en valeur de la bibliothèque passe au second plan.

Par ailleurs, pour pouvoir faire de cette bibliothèque un outil scientifique, il faut au préalable en parachever le catalogage et le classement. Or, on a vu que ces opérations vont s'étaler sur des années, retardant d'autant l'ouverture de la bibliothèque à la recherche. À cela s'ajoutent enfin les problèmes liés au manque d'espace, mais surtout de personnel capable d'assurer la surveillance lors d'une mise à disposition des fonds pour les quelques chercheurs qui souhaiteraient y avoir accès. C'est tout au moins le souci qu'exprime Fernand Benoit quand, réfléchissant aux lieux éventuellement disponibles pour installer une salle de consultation, il écrit à Pierre Julian :

« C'est cette salle [la salle des Baromes, au rez-de-chaussée] qui pourrait servir de salle de lecture : on ne peut prévoir plus d'un client à la fois ; car il ne saurait être question d'en faire une salle publique et les scientifiques qui s'intéressent à la bibliothèque sont rares – mais il faut pour cela une surveillance spéciale, d'autant plus vigilante que les clients seront des spécialistes. Je ne vois pour l'instant l'urgence de cette salle⁷⁰. »

On serait tenté de dire que ces quelques phrases résument parfaitement l'ambiguïté

69. Registre des délibérations du Comité du Museon, compte rendu de la réunion du 06/10/1935.

70. Lettre de Fernand Benoit à Pierre Julian du 03/08/1946 (Archives historiques du Museon Arlaten, cote 97-2.)

entretenu par Fernand Benoit vis-à-vis de l'ouverture des fonds d'imprimés à un public de spécialistes, tant on a l'impression que, au-delà des difficultés matérielles objectives, le projet se heurte surtout aux réticences du conservateur, très méfiant à l'égard du comportement de la communauté scientifique.

Cela transparaît, de façon certainement inconsciente mais sans appel, dans le guide rédigé par Fernand Benoit destiné à faire connaître auprès du grand public les collections du Museon telles qu'elles sont exposées à partir de 1941⁷¹. Dans cette publication, remarquable de précision dans la description des ensembles d'objets disposés dans les différentes salles du musée, son auteur présente comme suit ce fonds d'imprimés sur lequel il comptait s'appuyer pour « lier le Comité [du Museon] au monde extérieur » :

« La Bibliothèque Frédéric Mistral (entrée réservée) est close par une belle porte de la Renaissance italo-provençale provenant d'un immeuble de la rue du Grand-Prieuré⁷². »

Ainsi, alors qu'il a tout mis en œuvre pour cataloguer les livres qu'elle contient, qu'il est en train de parvenir à doter cette bibliothèque d'instruments de recherche dignes de ce nom, le responsable de ce tournant se montre incapable de la décrire autrement qu'en mettant en avant la porte qui en barre l'accès. Nous avons vu comment, pour des raisons finalement plus objectives que subjectives, cette porte restera fermée à la recherche pendant de longues années encore.

4.3 Acquisitions

À la décharge de Fernand Benoit, on se doit d'ajouter que, s'il semble hésiter à ouvrir la bibliothèque au public, il ne faiblit pas dans sa volonté d'enrichir le fonds Mistral, surtout dans son versant scientifique. Pour le conservateur du Museon, cela veut surtout dire élargir ce fonds documentaire à des thématiques qui ont été relativement ignorées par le Museon. En effet, alors que celui-ci, en complément à sa composante éminemment littéraire, ne manque pas d'ouvrages touchant aux questions historiques et linguistiques, Fernand Benoit entreprend de le doter en littérature scientifique concernant l'ethnographie, comme en témoigne une note sans date qu'il intitule « Création d'une bibliothèque privée destinée à mettre le Comité du M. Arlaten en relations avec le mouvement scientifique dans le domaine de l'ethnographie et du

71. Fernand Benoit, *Le Museon Arlaten*, Paris, Laurens, 1946, 23 p.

72. *Ibid.*, p. 22.

folklore », et dans laquelle il donne une liste de revues auxquelles le musée devrait s'abonner⁷³.

Ces abonnements réalisés par Fernand Benoit n'ayant pas été inscrits comme acquisitions dans les registres du Museon, il faudrait dépouiller les archives comptables de l'institution pour en déterminer le nombre exact. À défaut de cela, nous nous sommes intéressé aux cahiers des entrées où ont été consignées les acquisitions et donations, et plus précisément aux deux registres couvrant la période 1933-1965, c'est-à-dire pratiquement la totalité des années Benoit.

Le premier registre fait état de quelque 2 000 objets acquis par don ou par achat entre 1933 et 1949, dont presque 300 correspondent à des imprimés ayant été versés à la bibliothèque Mistral. Les trois quarts, environ, sont des dons faits par des particuliers et un gros quart (80 volumes), des achats effectués par le Museon. Même si ce chiffre paraît bas, il faut rappeler qu'aucun achat n'avait été réalisé pendant les vingt années antérieures et, surtout, que la plupart de ces acquisitions concernent des titres abordant des thématiques en rapport avec l'ethnographie et le folklore et qu'elles sont réalisées auprès des librairies spécialisées dans ce domaine (Maisonneuve & Larose, Librairie documentaire Louis F. Staube...). Qui plus est, on trouve dans les dons un certain nombre d'ouvrages envoyés au Museon par des folkloristes et des ethnographes avec lesquels Fernand Benoit était en contact.

Le second registre (1950-1965) fait état de l'entrée de plus de 1 600 objets, dont environ 300 sont des imprimés. Le nombre d'achats est néanmoins significativement inférieur (seulement 15), ce qui est peut-être lié à une moindre présence de Fernand Benoit dans le Museon à cause de sa nomination, en 1946, à la direction du musée Borelly de Marseille.

On trouve également l'affirmation de cette volonté d'enrichir les collections d'imprimés par l'achat d'ouvrages d'ethnographie dans une lettre de Fernand Benoit à Pierre Julian, envoyée à peine un mois après que le Comité du Museon a reçu 100 000 francs de la succession Mistral :

« J'ai fait venir quelques livres de folklore, de fonds, pour notre section de la Bibliothèque : tout cela ne montera guère au-delà de 4 000 à 5 000 francs ; c'est très utile, car il faut acheter au fur et à mesure les quelques rares ouvrages qui traitent de cette matière : car le folklore est

73. Y figurent, « par rang de priorité », *L'Art populaire en France*, *Revue de folklore français*, *Revue d'histoire des religions*, *L'Ethnographie*, *L'Anthropologie*, *Bulletin du comité du folklore champenois*, *Service de recherches historiques et folkloriques*. On peut supposer que cette note est contemporaine de la lettre du 14/10/1933 envoyée à Pierre Julian dont il a été question plus haut (Archives historiques du Museon Arlaten, cote 97-2).

comparatif. Si vous en voyez dans les cat. des librairies, signalez-les moi. Je vais également compléter notre collection de la *Revue des traditions populaires*, qui a quelques numéros manquants : complète, elle vaudrait 100 000 fr.⁷⁴ »

Par ailleurs, si Fernand Benoit peut concentrer tous ses efforts dans l'accroissement de la section consacrée à l'ethnographie et le folklore, c'est aussi parce que les dons des particuliers viennent enrichir régulièrement les sections littéraires et historiques de la bibliothèque. Il y a ainsi les apports ponctuels mais soutenus d'ouvrages en relation avec Mistral, envoyés aussi bien par ses traducteurs que par les chercheurs de différents pays s'intéressant à son œuvre. Mais il y a aussi des versements plus conséquents, comme celui que nous avons signalé provenant de José Vincent en 1937, cet autre d'une centaine d'ouvrages donnés par Guy Bourrilly en 1953, ou celui fait par Mme Roux-Servine en 1959, lesquels contribuent à ce que le versant littéraire du fonds, qui a gardé le nom de « bibliothèque Mistral », continue de s'accroître, lentement mais sûrement, au cours de ces années. Ensuite, les apports se font un peu plus rares, se limitant pour la plupart à des échanges institutionnels et à quelques envois en provenance d'auteurs écrivant en langue d'oc et de chercheurs mistraliens, des enrichissements qui se prolongeront jusqu'à la moitié des années 1980, moment où le Museon créera un fonds moderne séparé et décidera d'entreprendre une politique active d'achats. À partir de ce moment-là, aucun des nouveaux legs ou dons faits au musée (dont certains très importants comme les 5 000 volumes du legs Julian) ne sera plus intégré dans la bibliothèque Mistral.

74. Lettre de Fernand Benoit à Pierre Julian du 25/06/1946 (Archives historiques du Museon Arlaten, cote 97-2).

III. LA « BIBLIOTHEQUE MISTRAL » ET SES USAGES

Maintenant que la « bibliothèque Mistral » a été décrite dans le détail – telle qu’elle se présente aujourd’hui et telle qu’elle a évolué au fil des années –, nous allons tenter de répondre à la question essentielle qui sous-tend son histoire depuis ses origines, et qui n’est autre que celle de sa fonction dans cette institution muséale avec laquelle elle est née et au sein de laquelle elle s’est développée. Nous avons déjà signalé l’ambiguïté qu’entretenait Mistral vis-à-vis du rôle qu’il entendait faire jouer à cette collection d’imprimés, et cela alors même que son rêve d’un panthéon de la Provence commençait à peine à prendre forme. Et nous avons aussi entrevu comment, à la façon d’un péché originel, cette indécision a affecté les dispositions que l’on a pu prendre par la suite quant à la finalité à donner aux imprimés.

1. LA QUESTION TERMINOLOGIQUE

Tout le long de notre exposé, nous avons sciemment utilisé les guillemets chaque fois que nous avons employé les termes « bibliothèque », « collection » ou « fonds » pour nous référer à cet ensemble de documents imprimés que le Museon Arlaten regroupe sous le nom unique de « bibliothèque Mistral ». Nous voulions ainsi marquer une première ambiguïté, d’ordre terminologique, qui ne pouvait être levée avant de mieux connaître ce fonds.

De notre point de vue, la bibliothèque *de* Frédéric Mistral en tant que telle a cessé d’exister comme un ensemble réel à partir du moment où, autour de 1900, le poète a décidé de se séparer d’une partie de ses livres et de les confier à deux institutions différentes. Ce partage, peut-être simplement lié à des problèmes d’espace à l’origine – sa maison à Maillane n’était en mesure d’accueillir qu’un nombre déterminé d’imprimés –, se fondait sur des critères intellectuels précis : les documents en rapport avec le Félibrige et, plus largement, avec la Provence devaient regagner le Museon Arlaten, alors en pleine phase de constitution. Quant aux autres imprimés, Mistral se réservait le droit soit de les garder à Maillane, soit de les envoyer à la fondation Calvet d’Avignon.

Ainsi, ce qui, dans son ensemble, constituait une *bibliothèque d’écrivain* se scindait en trois parties, dont au moins une, celle destinée à intégrer le Museon Arlaten, devenait le noyau dur de ce que la bibliothéconomie appelle aujourd’hui une *bibliothèque* ou un *fonds*

spécialisé(e), voire une *collection* :

« L'originalité de certaines collections de bibliothèques spécialisées [...] réside dans la réunion systématique de pièces anciennes ou modernes, précieuses par elles-mêmes ou triviales, somptuaires ou n'ayant eu que valeur d'usage, mais porteuses d'une même signification. Ces documents amassés ont accompagné la vie d'un homme ou d'un érudit en tant qu'instruments de travail pour lui-même ou son entourage. [...]. Ils ont formé l'embryon d'une collection, donné du vivant de son possesseur ou après sa mort, à une bibliothèque qui a pu et su la développer⁷⁵. »

Seulement, dans ce cas précis, les livres et documents destinés au Museon ne venaient pas s'intégrer dans une bibliothèque déjà constituée, mais, au contraire, ils étaient le socle sur lequel on allait ériger une bibliothèque spécialisée, dont les fonds seraient complétés par d'autres acquisitions (essentiellement, au début, des dons de particuliers). Cela explique, tout d'abord, que la collection dégagée de la bibliothèque *de* Frédéric Mistral à Maillane soit devenue le réservoir où l'on versait toutes les acquisitions faites par le musée, et cela jusqu'à une date récente. Aussi, par une sorte de métonymie⁷⁶, ce qui était en fait *la* bibliothèque du musée recevait l'appellation de « bibliothèque Mistral ». En même temps, et indépendamment du conflit provoqué par le legs de la « bibliothèque Mariéton », cela explique aussi que cette dernière ait toujours été séparée de la collection inaugurée par Mistral. Même si nous sommes là devant un tout autre sujet – que nous avons sciemment laissé de côté –, il faut considérer qu'avant l'accord auquel toutes les parties parvinrent en 1920, c'était *toute* la bibliothèque Mariéton qui était léguée au Museon. Ce qui aurait eu une double conséquence que Mistral tenta d'éviter à tout prix : estomper la spécialisation qu'il voulait donner à la bibliothèque du musée⁷⁷ et noyer la « collection Mistral » dans un ensemble plus vaste qui aurait absorbé tout le reste.

75. Maud Espérou, « Patrimoine et bibliothèques spécialisées », dans Jean-Paul Oddos (dir.), *Le Patrimoine, histoire, pratiques et perspectives*, Éditions du Cercle de la librairie, Paris, 1997, p. 388. Concernant la dénomination de « fonds spécialisé », on peut se reporter à la définition de Dominique Bougé-Grandon, « Les fonds spéciaux », *ibid.*, p. 326.

76. Une métonymie à laquelle n'est pas étrangère la confusion que le terme « bibliothèque » entretient entre le contenu et le contenant, et le lien existant entre la pièce, le meuble et la collection. Dans le cas de la bibliothèque Mistral, la salle, le meuble et la collection sont devenus une seule et même chose avec l'installation du musée dans le palais Laval-Castellane.

77. Pour preuve, cet extrait d'une lettre à Émile Marignan : « Ce legs, je suis heureux que vous soyez de mon avis, est une tuile qu'il faut repousser du Museon car il ferait de notre Fondation un méli-mélo hétéroclite. » (Copie dactylographiée d'une lettre de Frédéric Mistral à Émile Marignan du 23/04/1912. Médiathèque Ceccano, archives Fernand Benoit).

Évidemment, cette confusion a fini par se dissiper au bout d'un moment, et plus concrètement à la fin des années 1980, quand le Museon a entrepris une politique d'acquisitions qui lui a permis de créer une bibliothèque spécialisée dans ses domaines de prédilection, bibliothèque parfaitement différenciée de la collection Mistral. De ce fait, cette dernière a perdu sa prééminence et cessé d'être *la* bibliothèque du Museon pour devenir, comme la bibliothèque Mariéton, une collection parmi les autres qui composent les fonds patrimoniaux d'imprimés, lesquels sont désormais considérés comme une partie de cette entité supérieure qu'est la bibliothèque du Museon Arlaten.

2. L'IMPRIME DANS LES COLLECTIONS DU MUSEON ARLATEN

Ces clarifications terminologiques ne lèvent pas pour autant une autre confusion, plus essentielle, qui, à notre avis, a été constitutive du rôle exercé par la bibliothèque Mistral au sein du Museon Arlaten. Il s'agit de cette ambiguïté, que nous avons déjà évoquée, quant à la fonction de l'imprimé au sein des collections, et qui, présente dès la fondation du musée, a pris des formes différentes au fur et à mesure que celui-ci évoluait et s'agrandissait.

Il se peut que ce soit le fruit du hasard, mais il est significatif qu'au-delà des déclarations d'intentions, aucun document officiel ne vienne entériner la création d'une bibliothèque au sein du Museon Arlaten. De la même façon, l'imprécision qui règne quant au volume et au contenu des premiers apports effectués par Mistral dès 1899 peut être prise comme un élément, sinon révélateur, au moins frappant ; *a fortiori* si l'on considère le détail avec lequel ce dernier faisait part, dans les pages du *Forum républicain*, des dons d'objets et de livres effectués à son musée.

Par ailleurs, nous avons déjà fait état du désaccord qui régnait entre Mistral et Émile Marignan quant à la place qu'il fallait concéder à l'imprimé avant même l'ouverture du Museon Arlaten, le second prônant une simple vitrine pour exposer « quelques-unes des publications les plus intéressantes » de la littérature provençale, tandis que Frédéric Mistral entrevoyait déjà que la documentation autour du Félibrige allait exiger non pas une vitrine, mais « une salle entière ».

Toujours à propos des livres, on voit Mistral balancer entre différentes possibilités.

S'adressant à Marignan au sujet de la « vitrine félibréenne », il parle des documents, y compris des imprimés, « à exposer résultant de 45 ans de Félibrige », alors que, répondant à la suggestion de Ludovic Legré d'utiliser le grand nombre de publications dont il est le destinataire pour « fonder, à côté du Museon, une bibliothèque provençale dans laquelle entreraient toutes les œuvres en n'importe quelle langue qui parleraient de la Provence », Mistral l'informe qu'il a déjà commencé « le ramassage » à cette fin. Ailleurs, dans une autre lettre à Marignan dont il a été question plus haut, il évoque « les livres d'ethnographie que nous aurons à tenir chez nous » et propose de les ranger « dans les tiroirs de nos armoires et commodes ».

Autant des questions qui renvoient au problème du rangement physique des imprimés, mais aussi à celui de leur destination, car ce n'est pas la même chose de les disposer dans une vitrine à la vue de tout le monde que de les enfermer dans un tiroir auquel seulement quelques-uns auront accès. En outre, Mistral semble, à ce propos, faire une distinction en fonction des thématiques, la vitrine étant présentée comme le lieu le plus approprié pour accueillir des textes en rapport avec le Félibrige, tandis que le tiroir conviendrait plutôt aux ouvrages de caractère scientifique.

Depuis la fondation du Museon, son principal responsable est donc conscient du double emploi qui peut être fait des ouvrages qu'il y a déposés lui-même ou qui lui sont parvenus par les dons des particuliers. À défaut d'autres déclarations plus explicites de Mistral ou de ses collaborateurs, ce sont les visiteurs du Museon qui nous apportent quelques indications sur la façon dont les livres s'intègrent dans les collections.

Que ce soit dans sa première configuration dans le collège de l'Oratoire, ou dans celle, ultérieure, du palais Laval-Castellane, les différents comptes rendus signalent surtout la présence d'une « bibliothèque félibréenne » dans une salle consacrée au Félibrige et des œuvres de Mistral exposées, à côté d'autres objets lui ayant appartenu, dans la « Salle mistralenco ». Un seul visiteur indique que, dans un même meuble, les « livres en langue de Provence » côtoient d'autres « relatifs aux choses et à l'histoire du pays ». À partir de 1909, on parle aussi d'une « bibliothèque » (« en cours de formation », selon Marc Varenne) pour se référer sans doute à la salle que Mistral va meubler sur mesure afin de ranger les livres, mais nous n'avons aucune information externe sur le contenu du fonds.

On peut conclure que, jusqu'à la mort de Mistral, le public ne connaît qu'une petite partie des collections d'imprimés du musée, celle des livres et autres documents qui sont exposés dans les vitrines servant surtout à illustrer le Félibrige et l'œuvre de Mistral. Mais la grande majorité d'imprimés, rangés dans des tiroirs ou, plus tard, dans une salle séparée aménagée à

cet effet, existe uniquement pour une poignée de proches de Mistral qui s'en servent à titre presque privé pour leurs recherches. Par exclusion, la partie non visible de la collection est constituée de toute la littérature en langue d'oc non exhibée dans les vitrines et de ce qu'on peut appeler un sous-fonds scientifique, versant sur des questions linguistiques, géographiques, historiques et « ethnographiques » dont, faut-il le rappeler, on entreprend le traitement documentaire à cette époque.

Si la mort de Mistral n'a eu que très peu de répercussions sur le contenu et l'aménagement des collections, tous objets confondus, elle a en revanche radicalement modifié leur statut, et cela de façon peut-être imperceptible pour les responsables et les visiteurs du Museon de l'époque. En effet, à partir de 1914, et sans que rien soit modifié dans la disposition des objets, le musée célèbre non seulement la culture provençale telle qu'elle était comprise et exhibée par Frédéric Mistral, mais aussi et surtout la figure même du poète. Le bâtiment, les collections d'objets et d'imprimés, ainsi que la façon dont celles-ci sont exposées, résultat matériel du travail de son fondateur, deviennent à la fois le signe et le chiffre de toute l'œuvre du poète. Comme par enchantement, le musée entier semble être placé sous vitrine et ses visiteurs invités à contempler non pas tant les différentes manifestations de la culture provençale que le labeur de Frédéric Mistral ayant conduit à leur affirmation et leur reconnaissance.

Cette « vitri(ni)fication » du Museon va durer jusqu'à l'arrivée de Fernand Benoit, lequel mettra tout en œuvre pour réduire l'importance que prend alors, dans l'institution, la célébration mémorielle du poète au détriment de ses orientations premières. L'établissement d'un inventaire des collections va précéder le réaménagement des salles et l'extension du Museon, que le nouveau conservateur recentre d'abord sur le pays d'Arles et ensuite sur l'ethnographie.

Dans ce nouvel élan, la bibliothèque du Musée et ses annexes, c'est-à-dire la collection Mistral et ses accroissements plus la collection Mariéton, vont recevoir le traitement documentaire laissé en suspens peu avant le décès de Mistral, alors qu'une vraie politique

d'acquisitions commence à se mettre en place.

Or, paradoxalement, en même temps qu'il décide de faire de la bibliothèque un outil tourné vers et ouvert à la recherche, Fernand Benoit va, plus que quiconque, puiser dans ses fonds afin de les exposer dans les vitrines. Cet accroissement des livres placés dans les vitrines, impossible à estimer quantitativement, nous en trouvons la confirmation dans le guide du Museon que Fernand Benoit publie en 1946. Selon ses indications, en plus des habituels imprimés présents dans les « Salles Frédéric Mistral et du Félibrige », on en trouve d'autres dans la « Salle de l'histoire du royaume d'Arles » (littérature de langue d'oc antérieure à la Révolution, dont un livre d'oraison du XIII^e siècle de la collection Mariéton et œuvres de Pierre Paul, Bellaud de la Belaudière, Claude Brueys, Saboly, Coye, P. Vespier, Fr. Toussaint, ainsi que cantiques, livres de prières et recueils de noëls) et dans la « Salle romantique. Consacrée à l'Arles que vit Mistral, à l'époque où il écrivait *Mireille* (1859) » (où l'on trouve des « ouvrages historiques et littéraires, autographes de Louise Colet, Amédée Pichot, Jules Canonge, Reboul, J. Bard ; et des historiens d'Arles, Jacquemin, Honoré Clair, Estrangin. Littérature provençale du "Pré-félibrige" : Michel Truchet, Hyacinthe Morel, Pierre Bonnet de Beaucaire, Chanoine Emery d'Aix, Pelabon de Toulon, Peyrol d'Avignon, Dieulofet dauphinois⁷⁸ »).

Si l'on insiste autant sur la minutie avec laquelle Fernand Benoit aborde cette question, c'est qu'elle est en totale contradiction avec la façon dont, six pages plus tard, le même expédie la présentation de la bibliothèque Mistral en fermant littéralement la porte au nez de celui qui voudrait s'y intéresser.

Sur ce point, et malgré ses efforts sincères pour inverser la tendance, Fernand Benoit ne peut éviter de reproduire le comportement de ses prédécesseurs. Dotée enfin d'un instrument de recherche et reliée au monde de la recherche par les souscriptions aux revues scientifiques, la bibliothèque reste malgré tout cachée aux yeux du commun des mortels et difficilement accessible aux quelques chercheurs pouvant être intéressés par ses fonds. Le conservateur tente peut-être de compenser cette fermeture en donnant aux imprimés une plus grande présence dans les vitrines, car on en trouve même qui exhibent « tous les ouvrages relatifs à l'aménagement du Rhône [...] publiés depuis une centaine d'années⁷⁹ ». Jean-Maurice Rouquette nous a par ailleurs confirmé ce point dans l'entretien qu'il nous a accordé, nous

78. Fernand Benoit, *Le Museon Arlaten*, *op. cit.*, p. 16.

79. Lettre du 20/08/1948 adressée par M. Landais, de la Confédération générale de l'agriculture, à Fernand Benoit. Document truffé dans Philippe Lamour, *La Région-pilote du Bas-Rhône : bilan d'une année d'activité*, Paris. C.G.A., 1948, 36 p. (cote PAT-B-2482).

indiquant que lors de l'aménagement des collections qu'il avait entrepris dans les années 1970, il avait réintégré dans la bibliothèque un grand nombre de livres disposés dans les vitrines.

Les changements dans l'organisation des fonds d'imprimés introduits par la direction du Museon dans les années 1980 ont conduit, à terme, à leur conférer une meilleure visibilité. Dernière étape de ce processus, l'informatisation du catalogue de la bibliothèque entrepris en 2003 permet de concevoir les collections d'imprimés comme un tout séparé des collections d'objets. Le fonds moderne et les fonds patrimoniaux ayant été intégrés dans un seul réservoir via le catalogue, les seconds ont été distingués en fonction de leur provenance, la « Bibliothèque Mistral » devenant un fonds patrimonial parmi les autres dont dispose le Museon. La mise en ligne progressive des notices du catalogue, actuellement en cours, vient parachever cet effort d'ouverture des fonds d'imprimés à la recherche, mettant fin aux vieux réflexes qui faisaient de lui un outil seulement connu de quelques initiés.

Toutefois, si l'informatique a permis de clarifier les rapports entre les collections, cette clarification n'a pas entièrement dégagé les imprimés de la prééminence de l'approche muséale, selon laquelle le caractère patrimonial d'un objet est fondé avant tout sur sa rareté voire son unicité. C'est en tout cas ce que l'on est en droit de croire quand on songe à la façon dont a été dressé le catalogue des imprimés. En effet, nous avons déjà signalé comment, contrairement aux pratiques en cours, on a choisi de ne pas rattacher les différents exemplaires d'un même ouvrage à une seule notice bibliographique, mais de créer autant de notices qu'il y avait des exemplaires, au risque par exemple de brouiller certains calculs essentiels à la bibliothéconomie.

CONCLUSION

LE RAYONNAGE ET LA VITRINE : SEMIOPHORES ET EXPOTS

D'un point de vue plus théorique, on peut mettre en rapport ce qui vient d'être dit sur la destination des imprimés avec le concept de sémiophore développé par K. Pomian⁸⁰. Définis comme des types d'objets « destinés à remplacer, compléter ou prolonger un échange de paroles ou à en garder la trace, rendant visible et stable ce qui autrement resterait évanescent et uniquement accessible à l'ouïe », et composés d'un support et de signes faisant office de langage, les sémiophores renvoient prioritairement à quelque chose d'invisible et d'absent (passé, imaginaire détruit...). Rangés dans cette catégorie à côté des *images*, des *substituts des biens*, des *insignes*, des *commandes* et des *enseignes*, les *textes* sont des sémiophores qui, composés d'un support et de signes d'écriture, sont destinés à être lus.

Pour Pomian, tous les sémiophores ont des traits communs avec le livre, car les signes qu'ils emploient « sont des transformations physiques de l'apparence des objets, produits délibérément pour attirer l'attention du spectateur sur quelque chose d'invisible et de programmer ainsi des états internes ou des comportements ».

Il existe néanmoins un type d'objets sensibles qui sont des sémiophores non parce qu'ils ont subi une telle transformation, mais parce qu'ils ont été investis de cette fonction par d'autres moyens. En effet, toujours selon Pomian, on trouve parmi les sémiophores « les représentants de toutes les classes d'objets visibles » (des corps, des choses, des médias, des déchets, et aussi des sémiophores...), qui le sont devenus après avoir été soumis à un double traitement consistant « à les extraire de la nature et de l'usage, et à changer, ce faisant, leur fonction », et à « les placer ensuite de manière qu'ils puissent être regardés, tout en les entourant de soin et de protection afin de ralentir autant que possible l'action corrosive des facteurs physico-chimiques et d'empêcher le vol et les prédatations ». On reconnaît ici les « expôts » ou objets des collections⁸¹, c'est-à-dire les objets devenus sémiophores à la suite

80. Krzysztof Pomian, « Histoire culturelle, histoire des sémiophores », dans Krzysztof Pomian, *Sur l'histoire*, Paris, Gallimard, 1999 (Folio Histoire), p. 191-229. Sauf indication contraire, toutes les citations sont extraites de ce texte. Ces réflexions se sont aussi inspirées de la contribution de Sylvie Le Ray, « Singularité et ambiguïté du patrimoine écrit », dans Jean-Paul Oddos (dir.), *Le Patrimoine, op. cit.*, p. 43-66.

81. Pour une approche muséologique de ces questions voir : Bernard Deloche, « Muséal », dans André Desvallées et François Mairesse, *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Collin, 2011, p.

d'un double processus de décontextualisation et d'exposition, et qui le restent aussi longtemps qu'ils sont exhibés. Les expôts sont des sémiophores par destination, ce qui les distingue radicalement de ceux qui sont porteurs de sens dès leur production.

Sémiophore par excellence car porteur de sens en lui-même (dans sa totalité et dans chacun de ses fragments), le livre transformé en expôt devient un objet qui véhicule trois types de messages : ceux portés par le texte (faisant appel à des compétences linguistiques), ceux inscrits dans l'objet (supposant des connaissances sur son histoire en tant qu'objet matériel) et ceux liés aux circonstances mêmes de son exposition. Autrement dit, la décontextualisation par perte de sa valeur d'usage principale dont l'imprimé est l'objet lorsqu'on l'enferme dans une vitrine lui confère en même temps la faculté d'acquérir de nouvelles capacités de signification.

Intégré dans une bibliothèque, le livre est avant tout un texte parmi d'autres, investi surtout de sa valeur d'usage, celle d'être le porteur du message qu'il transmet. Alors que sa valeur symbolique se voit neutralisée, le livre conserve non seulement sa fonction première d'émetteur de messages, mais il la revêt en plus d'une nouvelle identité selon le lieu et le contexte de sa conservation. En effet, les rapports que l'imprimé entretient avec les autres textes et avec le lieu où il se trouve, permettent une recontextualisation qui ajoute de nouvelles significations au message qu'il porte en lui. Tracer l'histoire d'une bibliothèque revient ainsi à interroger les livres qu'elle enferme et les outils dont elle s'est dotée, afin de savoir comment les premiers ont endossé cette identité que confèrent le lieu et l'histoire de leur conservation.

La « bibliothèque Mistral » du Museon Arlaten, comme toute bibliothèque associée à un musée, constitue un excellent champ d'observation des interactions entre ces deux types de sémiophores que sont les expôts et les imprimés, ainsi que de la versatilité de leurs relations.

Objet de l'attention constante de Mistral, qui la tenait pour un élément essentiel de son projet, cette collection d'imprimés est restée une entité méconnue du grand public. Le fonds n'existant en tant que tel que pour un groupe réduit d'érudits, une partie infime de cette bibliothèque a été utilisée par Mistral en priorité pour illustrer et véhiculer le discours du

235-250 ; Yves Bergeron, « Collection », *ibid.*, p. 53-70 ; François Mairesse et Bernard Deloche, « Objet [de musée] ou muséologie », *ibid.*, p. 385-419.

musée. Délaissée pendant des années, elle a de nouveau été mise en avant par Fernand Benoit comme un outil important du rayonnement intellectuel de l'institution, sans que cela se traduise pour autant par une meilleure visibilité au-delà du cercle le plus proche de chercheurs. En revanche, on puise plus volontiers dans le fonds d'imprimés, lesquels, transformés en expôts, sont investis des significations en accord avec la nouvelle orientation que l'on veut donner à l'institution.

Nous avons vu, aussi, que l'histoire du Museon enferme une période au cours de laquelle le bâtiment et les collections dans leur ensemble sont devenus les expôts de l'œuvre de Frédéric Mistral, une énorme et intouchable vitrine à sa gloire. Au-delà des incidences que cette situation a eues dans la vie de l'institution, cela montre l'étonnante plasticité des sémiophores et surtout des expôts, capables parfois d'élargir le champ de leurs significations sans qu'il y ait à intervenir dans leur disposition en tant qu'objets muséaux, par le simple tour de passe-passe que représente, par exemple, la mort de Mistral.

La réorientation de la politique documentaire entreprise dans les années 1980 n'a commencé à porter ses fruits que bien des années plus tard. Grâce à ce travail de longue haleine, l'ensemble des imprimés du Museon commence à être prêt pour faire le grand saut dans l'ère digitale. Pendant toute cette période, les imprimés ont retrouvé progressivement leur qualité de simples sémiophores textuels. En cours d'accomplissement, ce processus a conduit à une meilleure connaissance des collections, ainsi qu'à leur restructuration à l'intérieur d'une grande bibliothèque spécialisée. Rattaché au service de la documentation et non pas à celui des collections, l'ensemble des fonds d'imprimés est en train d'acquérir une nouvelle visibilité qui exige en même temps de mieux connaître leur histoire et leurs relations, ce à quoi ce travail se veut une contribution. Il s'agit en fin de compte de « resocialiser » ces collections pour, à partir d'une meilleure compréhension des relations qu'elles entretiennent entre elles, établir des liens avec d'autres fonds extérieurs au Museon, comme l'histoire de la bibliothèque de Frédéric Mistral invite à le faire.

Quant à l'avenir, le Museon tout entier l'a devant lui et se prépare à répondre à ses défis. Les collections d'imprimés, dans les conditions optimales de conservation que fournit le Cerco, ont été cataloguées et en partie indexées, et elles commencent à être mieux documentées. La mise en ligne du catalogue, actuellement en cours, et la numérisation prévue d'une partie des fonds vont sans doute contribuer à ce que le Museon Arlaten, tournant le dos à ses vieilles habitudes, parvienne à faire connaître la richesse et la particularité de ses

collections spécialisées auprès d'un public le plus large possible.

Or, ces mêmes collections vont sans doute être sollicitées pour que certains de ses imprimés, se muant en objets muséaux, contribuent à véhiculer les nouvelles significations dont le musée se veut porteur. Dématérialisés ou enfermés dans des vitrines, les ouvrages sélectionnés deviendront des expôts par ce double processus de décontextualisation et d'exhibition qui, tout en leur faisant perdre leur usage premier, les investira d'une multiplicité d'autres sens : ceux du texte qu'ils contiennent, mais aussi ceux qui se cachent derrière l'objet et derrière les circonstances de son exposition.

On en revient à cette surprenante capacité du livre à véhiculer du sens et à la non moins étonnante capacité du musée à appréhender toutes sortes d'objets pour les investir de significations qui, « en dernière instance, ne peuvent venir que de leurs liens avec l'invisible ». À titre de dernier exemple, on songe à l'intention de se servir des collections du Museon, y compris sans doute les imprimés, pour, dans sa nouvelle configuration, illustrer un nouveau discours qui, « à travers l'exemple provençal », portera en partie sur « l'histoire des musées d'ethnographie en France, éclairera les mutations des disciplines scientifiques en usage dans ce type d'institution et dressera un portrait nuancé de la Provence⁸² ». Cette ultime transformation, faut-il le rappeler, ne sera en rien étrangère à l'histoire de l'institution. Nous avons vu, en effet, comment, de manière involontaire et presque accidentelle, le Museon devint un objet patrimonial en soi à la mort de Mistral. Cette fois-ci, cependant, cette mutation viendra s'appuyer sur une rénovation de fond en comble du parcours muséographique et sur une ouverture vers l'extérieur que, on l'espère, feront de cette institution le fer de lance d'une manière nouvelle de comprendre les cultures régionales.

82. Dominique Séréna-Allier, *Synthèse du projet scientifique et culturelle du Museon Arlaten*, septembre 2007: <<http://www.museonarlaten.fr/museon/CG13/cache/offonce/pid/15;jsessionid=56D43B9580EDD49827BFDD5CF12CF693>> [Consulté le 10/08/2014].

Bibliographie

MONOGRAPHIES ET MEMOIRES D'ETUDES

- AROT, Dominique, BERTRAND, Anne-Marie, DAMIEN, Robert *et al.*, *Horizon 2019 : bibliothèques en prospective*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2011 (Papiers. Série Généalogies), 111 p.
- AROT, Dominique, DEVILLE, Jacques, SERON, Jean-François, « Bibliothèques, culture et patrimoine », dans AROT, Dominique (dir.), *Les Bibliothèques en France : 1991-1997*, Paris, Électre - Éd. du Cercle de la Librairie, 1998, p. 171-182.
- AUROUZE, Joseph, *Le Museon Arlaten en son nouveau local*, Grenoble, Allier frères, 1909, 24 p.
- BENOIT, Fernand, *Le Museon Arlaten*, Paris, Laurens, 1946, 23 p.
- BLANC-MONTMAYEUR, Martine, CABANNES, Viviane, DEOTTE, Jean-Louis *et al.*, *Le Musée et la Bibliothèque, vrais parents ou faux amis ?*, Paris, Bibliothèque publique d'information-Centre Georges Pompidou, 1997, 243 p.
- BOURGEAUX, Laure, *Musées et bibliothèques sur Internet : le patrimoine au défi du numérique*, Mémoire d'étude, Paris I – Panthéon Sorbonne, 2009, 161 p.
- CHARLES-ROUX, Jules, *Le Jubilé de Mistral : cinquantième de Mireille (Arles, 29-30-31 mai 1909)*, Paris, Alphonse Lemerre, 1912, 562 p.
- CHARLES-ROUX, Jules, *Souvenirs du passé. Arles, son histoire, ses monuments, ses musées*, Paris, Alphonse Lemerre, 1914, xxxv-565 p.
- COQ, Dominique (dir.), *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2012, 179 p.
- CULLINGFORD, Alison, *The Special Collections Handbook*, London, Facet Publishing, 2011, 192 p.
- D'IORIO, Paolo et FERRER, Daniel (dir.), *Bibliothèques d'écrivains*, Paris, CNRS Éditions, 2001 (Collection Textes et Manuscrits), 255 p.
- DILEVKO, Juris et GOTTLIEB, Lisa, *The Evolution of Library and Museum Partnerships : Historical Antecedents, Contemporary Manifestations and Future Directions*, Westport, Libraries Unlimited, 2004, 264 p.
- FAYET-SCRIBE, Sylvie, *Histoire de la documentation en France : culture, science et technologie de l'information 1895-1937*, Paris, CNRS Éditions, 2000 (CNRS Histoire).
- FLAMME, Jules, *Le Palais du Félibrige ou Museon Arlaten*, Arles, A. Sabatier, [s.d.], 19 p.

- FLANDREYSY, Jeanne (de), *La Vénus d'Arles et le Museon Arlaten*, Paris, Alphonse Lemerre, 1903, 125 p.
- HOCHET, Yvan, *Quel avenir pour les bibliothèques de musées ?*, Mémoire d'études, Université de Lyon, 2012, 142 p.
- JACOB, Christian, WIEVIORKA, Annette, *Imaginaires des bibliothèques*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2012, 64 p.
- KODACK, *Guide sommaire du visiteur du nouveau Museon Arlaten (Palais du Félibrige)*, Avignon, Roche & Rullière frères, 1909, 7 p.
- LAFONT, Robert, *Mistral ou l'illusion*, Paris, Librairie Plon, 1954, 350 p.
- MARIGNAN, Émile, *Musée arlésien d'ethnographie, Museon Arlaten. Instructions pour la récolte d'objets d'ethnographie du pays arlésien*, Arles, Jouve, 1896, 13 p.
- MELOT, Michel, *La Sagesse du bibliothécaire*, Paris, L'Œil neuf, 2004 (Sagesse d'un métier), 109 p.
- MOURÈN, Raphaële (dir.), *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2007 (Collection Bibliothèques), 416 p.
- ODDOS, Jean-Paul (dir.), *La Conservation : principes et réalités*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1995, 405 p.
- RICHE, Delphine, *La Conception du métier de bibliothécaire dans les manuels de formation des années 1880-1890 à travers trois exemples : Jules Cousin, Léopold Delisle et Albert Maire*, Mémoire d'étude, Enssib, 2009, 83 p.
- VERZEGNASSI, Coralie, *Histoire de la formation de bibliothécaire : la chaire de bibliographie de l'École de Chartes, 1821-1932*, Mémoire d'études, Enssib, 2010, 95 p.

CONTRIBUTIONS

- BERGERON, Yves, « Collection », dans DESVALLEES, André et MAIRESSE, François, *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Collin, 2011, p. 53-70.
- BOUFFANGE, Serge, « Le tout ou la partie, quelques illustrations supplémentaires de la diversité des bibliothèques françaises », dans AROT, Dominique (dir.), *Les Bibliothèques en France : 1991-1997*, Paris, Électre - Éd. du Cercle de la Librairie, 1998, p. 277-287.
- BOUGE-GRANDON, Dominique, « Les fonds spéciaux », dans ODDOS, Jean-Paul (dir.), *Le Patrimoine, histoire, pratiques et perspectives*, Éditions du Cercle de la librairie, Paris, 1997, p. 323-350.
- CONIHOUT, Isabelle (de), « Ex-libris », dans FOCHE, Pascal, PECHOIN, Daniel et SCHUWER, Philippe, *Dictionnaire encyclopédique du livre*, tome 2, Paris, Éditions du cercle de la librairie, 2005.

- DELOCHE, Bernard, « Muséal », dans DESVALLEES, André et MAIRESSE, François, *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Collin, 2011, p. 235-250.
- ESPEROU, Maud, « Patrimoine et bibliothèques spécialisées », dans ODDOS, Jean-Paul (dir.), *Le Patrimoine, histoire, pratiques et perspectives*, Éditions du Cercle de la librairie, Paris, 1997, p. 373-389.
- LATOURE, Bruno, « Les réseaux que la raison ignore : laboratoires, bibliothèques, collections », dans BARATIN, Marc et JACOB, Christian (dir.), *Le Pouvoir des bibliothèques : la mémoire des livres en Occident*, Paris, Albin Michel, 1996 (Bibliothèque Albin Michel de l'histoire), p. 23-46.
- LE RAY, Sylvie, « Singularité et ambiguïté du patrimoine écrit », dans ODDOS, Jean-Paul (dir.), *Le Patrimoine, histoire, pratiques et perspectives*, Éditions du Cercle de la librairie, Paris, 1997, p. 43-66.
- MAIRESSE, François et DELOCHE, Bernard, « Objet [de musée] ou muséologie », dans DESVALLEES, André et MAIRESSE, François, *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Collin, 2011, p. 385-419.
- MARTEL, Philippe, « Le Félibrige », dans NORA, Pierre (dir.), dans *Les Lieux de mémoire*, vol. III, n° 2, Paris, Gallimard, 1992, p. 566-611.
- MELLOT, Jean-Dominique, « Ex-dono », dans FOUCHE, Pascal, PECHOIN, Daniel et SCHUWER, Philippe, *Dictionnaire encyclopédique du livre*, tome 2, Paris, Éditions du cercle de la librairie, 2005.
- MELOT, Michel, « La bibliothèque multimédia contemporaine », dans JACOB, Christian (dir.), *Lieux de savoir : espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 637-653.
- POMIAN, Krzysztof, « Histoire culturelle, histoire des sémiophores », dans POMIAN, Krzysztof, *Sur l'histoire*, Paris, Gallimard, 1999 (Folio Histoire), p. 191-229.
- SERENA-ALLIER, Dominique, « Un lieu de mémoire : le Museon Arlaten », dans Jean-Maurice ROUQUETTE (dir.), *Arles. Histoire, territoires et cultures*, Paris, Imprimerie nationale éditions, 2008, p. 1131-1140.
- SETIS, Salvatore, « Warburg continuatus : description d'une bibliothèque », dans BARATIN, Marc et JACOB, Christian (dir.), *Le Pouvoir des bibliothèques : la mémoire des livres en Occident*, Paris, Albin Michel, 1996 (Bibliothèque Albin Michel de l'histoire), p. 122-169.
- VARRY, Dominique, « Le patrimoine des bibliothèques : contradictions et enjeux », dans GRANGE, Daniel J. et POULOT, Dominique (dir.), *L'Esprit de lieux : le patrimoine et la cité*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1997, p. 251-261.
- VARRY, Dominique, « Les acquisitions patrimoniales d'hier à aujourd'hui », dans *Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région. Actes du colloque national, Rennes, 30 novembre et 1er décembre 1996* [i. e. 1995], Rennes, Éd. Apogée, 1996, p. 177-186.

REVUES, ARTICLES

[ANONYME], « Le Musée Arlaten », *Mouseion*, 1928, n° 4, p. 125-129.

BARBIER, Frédéric, « Patrimoine, production, reproduction », *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 2004. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0011-002>> [consulté en avril 2014].

CHANTE, Alain, « La notion de catalogue », *Culture & Musées*, n° 21, 2013, p. 131-150.

CHARPIN, Frédéric, « Le Museon Arlaten, musée ethnographique provençal : l'idée de Mistral », [s.l.], [1910] (tiré à part de *Zeitschrift für französische und englische Unterricht*, p. 19-30).

CHARTIER, Roger, « Révolutions de l'écrit et mutations des bibliothèques », *Bulletin d'information de l'ABF*, n° 188, 2000, p. 12-16.

DELMAS, Jean-François, « Le projet scientifique et culturel de l'Inguimbertaine », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2011 (Disponible sur le Web: <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0026-005>> [consulté en avril 2014].

FABRE, Isabelle, REGIMBAU, Gérard, « Les musées et les bibliothèques : espaces de documents et organisation des savoirs », *Culture & Musées*, n° 21, 2013, p. 153-169.

FONT-REAULX, Jacques de, « Fernand Benoit », *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 127, livraison 2, 1969, p. 111-116.

GARAVINI, Fausta, « La pari mistralien », *Romantisme*, 1981, n° 33, p. 59-74.

GRANDET, Odile, « Bibliothèque de musée, bibliothèque dans un musée ? La médiathèque du musée du quai Branly », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 52, n° 4, 2007, p. 5-12.

GUDIN DE VALLERIN, Gilles, « Conserver l'esprit de l'écrivain dans tous ses états : fonds littéraires des bibliothèques et maisons d'écrivain », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2010, t. 55, n° 3, p. 40-45.

MAIRESSE, François, « Musée et bibliothèque : entre rapprochement et distance », *Culture & Musées*, n° 21, 2013, p. 23-40.

MELOT, Michel, « Qu'est-ce qu'un objet patrimonial ? », *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 2004. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0005-001>> [consulté le 4 février 2014].

MORTET, Charles, « Le cours de bibliographie et de service des bibliothèques à l'École des chartes (1847-1920) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, volume 81, 1920, p. 76-92.

PALANQUE, Jean-Rémy, « Notice sur la vie et les travaux de Fernand Benoit, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 116^e année, n°1, 1972, p. 88-100.

RENE-BAZIN, Paule, « L'archiviste et ses partenaires : territoires propres, démarches convergentes », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1994, t. 39, n° 5, p. 33-39.

SAEZ, Guy, « Les musées et les bibliothèques : entre légitimité sociale et projet culturel », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1994, t. 39, n° 5, p. 24-32.

TESNIERE, Valérie, « La collection dans tous ses états », *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 1995. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-03-0016-002>> [consulté le 4 février 2014].

TESNIERE, Valérie, « Patrimoine et bibliothèques en France depuis 1945 », *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 2006. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-05-0072-002>> [consulté le 4 février 2014].

VARENNE, Marc, « Le réveil des provinces françaises. Les musées régionaux », *Touche à tout*, n° 9, septembre 1910, p. 311-318.